55e année—Numéro 273 MONTREAL, LUNDI, 6 AOUT 1883 Deux cents le numéro

ABONNEMENTS

Ville - - - - $6.00 d'avance
Campagne - - $5.00 "
Etats-Unis - - $5.00 "

La Minerve

ANNONCES

Par ligne, 1re insert. - 10 cents
Insertions subsequentes, 5 cents
A LONG TERME, CONDITIONS SPECIALES

Publiée par la COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE LA MINERVE - - JOSEPH TASSE, Directeur

BULLETIN

L'impératrice Eugénie est en ce moment à Paris.

Le *Temps* de Paris parle du prétendu complot monarchiste dont il a été question comme d'une fausse nouvelle.

Le choléra continue ses ravages en Egypte, à raison de 500 à 600 morts par jour. Le chiffre a été de 590 samedi.

L'acquittement des juifs de Pressbourg, accusés du meurtre d'une jeune fille, menace de produire un soulèvement général contre les fils d'Israël en Hongrie.

Une dépêche de Paris annonce que le marquis de Tseng, ambassadeur chinois, a formellement demandé le retrait des troupes françaises sur la frontière du Tonquin.

Le général Bouët qui commande l'armée française au Tonquin est arrivé à destination la semaine dernière. Il doit concerter avec le commissaire civil les mesures à prendre.

D'après une dépêche de Rome, le Vatican et le gouvernement français en seraient venus à une entente, et des instructions en conséquence auraient été données au nonce de Paris. C'est une nouvelle qui demande confirmation.

Les tireurs canadiens de Wimbledon se sont embarqués samedi à Belfast pour revenir en Amérique. Ils sont enchantés de leur voyage, paraît-il, et assurés d'avoir produit la meilleure impression en Angleterre.

Les gens de Kansas City, Etats-Unis, réclament l'assassin de Carey comme un des leurs. Ils disent qu'il s'appelle Phelan, de son vrai nom, et qu'il est parti du Kansas pour l'Irlande il y a deux mois. Il résidait aux Etats-Unis depuis vingt-cinq ans et y prenait une part active à la politique locale comme à la politique irlandaise.

L'agent australien à Londres a présenté samedi au ministre des colonies un mémoire détaillé sur l'annexion tant désirée des Iles du Pacifique. Ces braves gens se plaignent vivement du voisinage de la colonie pénale de la France. C'est du dernier grotesque. Ils ont oublié, évidemment, l'origine des colonies australiennes.

IL FAIT TRÈS-CHAUD—Réfrigérants pour crême à la glace, couverts de plats en broches, gobe-mouches, fers à charbon, pots à confitures, instruments de jardinage, fourchettes pour salade, piques pour glace, cages d'oiseaux, tringles de rideaux et cornices, couteaux à manche blanc et à manche plaqué, fourchettes, cuillers, etc., hutliers en plaqué, etc.

T. B. PACY,
No 25, rue Saint Laurent,

A TRAVERS MONTREAL

TEMPÉRATURE observée à l'ombre par Hearn & Harrison, opticiens, No 242, rue Notre-Dame, 4 Août 1883.

8 A. M.	2 P. M.	6 P. M.
61o	68o	67o
Maximum	Minimum	Moyenne
71o	59o	65o

D'après la marque du baromètre.

8 A. M.	2 P. M.	6 P. M.
29.78	29.77	29.80

ENQUÊTE — Le commission d'enquête a commencé ses travaux au Palais-de-justice.

INVITATION—Le Bataillon "Sixth Fusiliers" a reçu l'invitation de visiter Saint Jean, N. B. pendant l'exposition.

INDUSTRIE—La compagnie du chemin de fer du Nord va fabriquer elle-même tous les chars à fret dont elle a besoin.

CHASSÉS— Dix jeunes messagers du Windsor ont été renvoyés parcequ'ils était devenus trop aristocrates et ne servaient que ceux qui les payaient.

EFFICACITÉ—Le seul remède qui soit efficace contre les boutons et autres éruptions de la peau, c'est la "*Lotion Persienne.*"

LA PRESSE—Les membres de l'association de la Presse qui désirent avoir des insignes peuvent se les procurer en s'adressant à M. Samuel, au bureau de la *Gazette.*

REFUS — La musique des carabiniers Victoria n'a pu obtenir du gouvernement la permission d'aller à Boston. Elle ira comme corps de musique indépendant avec un autre uniforme.

UNE BONNE CHANCE—A vendre un piano Schidmeyer, 4 coins ronds, de luxe, sculpté, (qui a coûté $500). En vente pour $225 au No 265 rue Notre-Dame. 271-s

CAPIAS—Un bref de capias a été lancé, contre Joseph Desjardins pour la somme de $765,14, sur l'instance de M. J. B. Roiland et Fils.

Le défendeur est accusé d'avoir vendu ses biens et de cacher ses meubles avec l'intention de frauder ses créanciers.

FOUVELLES VALSES POUR PIANO SOLO—*Hochelaga.* valse brillante, 50 cts; *La ruse d'amour*, 75 cts; *Ton sourire*, 65 cts; *Souffle parfumé*, 65 cts. En vente chez Lavigne et Lajoie, 265 rue Notre-Dame. 271-q.

CHANGEMENT—A partir de lundi, le convoi qui part actuellement à 5 heures p.m. de Hemmingford et Ormstown partira à 4.50 hrs; et le train qui laisse actuellement la gare Bonaventure à 3.20 hrs et qui va se joindre à Saint Jean au train Vermont Central en route pour New-York ne partira pas avant 5 hrs.

LUMIÈRE—Il y a actuellement 1986 reverbères dans Montréal, dont 662 dans le quatier Saint-Antoine, 223 dans le quartiers Est, Centre et Ouest, 244 dans le quartier Saint Laurent, 235 dans le quartier Sainte-Anne, 206 dans le quartier Saint-Louis, 198 dans le quartier Saint-Jacques, 126 dans le quartier Sainte-Marie, 23 dans le jardin Viger et 9 sur le Champ de Mars.

PÉLÉRINAGE—M. Labelle, curé de Saint-Jérôme, organise actuellement un grand pélérinage à Sainte-Anne de Beaupré, sous le patronage de Sa Grandeur l'archevêque Bourget.

M. L. E. Desmarais, le secrétaire de l'organisation, a adressé une circulaire aux membres du clergé du diocèse de Montréal, demandant la co-opération dans l'œuvre qui sera au bénéfice de la colonisation.

NOUVEAUX MAGASINS—Notre riche et entreprenant concitoyen, M. C. S. Rodier, est à faire construire de nouveaux magasins rue Saint Joseph, lot voisin de I. A. Beauvais, marchand. Cette nouvelle bâtisse aura la façade en pierre de taille et posera sur des colonnes en fer. Ces magasins occuperont toute l'étendue de terrain comprise entre la rues Saint Joseph et Saint Maurice, c'est-à-dire environ 60 pieds de profondeur sur une longeur de 72.

GRANDE VENTE A BON MARCHÉ—Vente semi-annuelle lundi, le 6 courant. Pas de déception. Nous avons, dans tous les départements, le plus bel étalage de marchandises qu'on ait jamais vu en cette ville à cette époque de l'année

M. Hamilton, de notre maison, arrivé des Etats-Unis, où il a acheté dans différentes fabriques plusieurs espèces de marchandises qui seront vendues à plus bas prix que partout ailleurs, et dont nos pratiques seront tellement satisfaites, que nous les écoulerons rapidement. Inutile d'annoncer nos ventes maintenant, car nos marchandises se recommandent d'elles-mêmes. Examinez nos vitrines pendant la vente.

N. E. HAMILTON & CIE,
No 65, rue Notre-Dame Ouest,
(Ancienne rue Saint Joseph)

LE COUTEAU

MM. Robt Mitchell et Cie, donnaient, vendredi, à leurs employés une excursion à Lavaltrie, sur le vapeur *Montarville*.

Tout alla bien jusqu'au retour, quand l'influence du whisky se fit sentir et se traduisit en discussion qui dégénéra bientôt en dispute.

Un jeune ouvrier, Thomas Yoman, se crut insulté par un de ses compagnons nommé Porteous et dans sa colère s'arma d'un grand couteau de poche et se précipita sur son camarade.

Les passagers s'élancèrent immédiatement sur le forcené, mais celui-ci avait déjà blessé son adversaire au bras et à la poitrine.

L'assaillant, arrêté de suite par un constable spécial qui se trouvait à bord, a comparu samedi matin devant Son Honneur le juge Dugas, qui l'a condamné à subir son procès devant la cour du Banc de la Reine.

Le prisonnier est un jeune homme très intelligent, qui s'est toujours très bien conduit jusqu'à présent et appartient à une famille respectable.

ACCIDENT

Ludger Durand, 36 ans, employé dans la corderie de Converse, en mettant de la corde en rouleau, a eu la jambe engagée dans la corde mise en mouvement par une machine. Il tourna sur lui-même trois ou quatre fois, se faisant casser une jambe et recevant des contusions très graves à la tête.

Il a reçu les soins du Dr Bell qui craint que ses blessures n'aient des suites fatales.

Durand est marié et père de trois enfants. Il travaillait dans la corderie depuis dix ans.

—Jeudi, vers huit heures du matin, John Stethem, un journalier employé par le Pacifique au creusement d'un canal, près de la gare d'Hochelaga, a failli perdre la vie accidentellement. Il y eut un éboulis du terrain. Il fut renversé par la terre et tomba dans l'eau du canal. On le ramassa presque asphyxié dans la boue nouvellement formée.

Le malheureux fut conduit à sa résidence, No 43, rue Dorchester, où le Dr Mount lui administra les soins. Stethem est aujourd'hui hors de danger.

LA CONTREBANDE

Les saisies de bijoux faites par les employés de la douane ont provoqué une confession pleine et entière de la part des bijoutiers Eaves. Ils avoué avoir mis en pratique leur système de contrebande depuis plusieurs années et avoir des complices.

L'affaire a été arrangée entre la douane et MM. Wm Eaves et E. A. Eaves, qui se sont engagés à payer une somme d'environ $12,000, comprenant les droits, amendes et frais de la cause.

M. Wulff, agent spécial du gouvernement, représentait le ministre des douanes.

Les saisies ont été faites par MM. Grosse, O'Hara et Fidmarsh, qui ont déployé la plus grande habileté dans toute cette affaire.

LIBELLE

MM. Greenshields & Cie ont pris une action sur la plainte de William O. N. Parker, propriétaires du Boston Clothing Store, pour $25,000 de dommages contre Hugh Graham, propriétaire du *Star*, pour un article ayant paru dans ce journal vendredi dernier, accusant les propriétaires de cet établissement de tromper leurs clients.

Un warrant a aussi été pris pour l'arrestation de M. Graham, sous l'accusation de libelle crimmelle pour la même cause.

M. Graham ayant été averti que ces procédés avaient été pris contre lui, s'est présenté devant les autorités, qui acceptèrent son cautionnement personnel.

Une visite officielle

On attend pour mercredi après-midi la visite des autorités municipales de Binghampton, de l'Etat de New-York.

La députation se compose de quarante personnes, le Conseil-de-Ville, le maire, M. Wells, de plusieurs ex-conseillers et de citoyens notables.

Le train qui les amène partira aujourd'hui matin de Binghampton, arrivera à Albany dans l'après-midi, où il y aura séjour de quelques heures, puis se dirigera vers Saratoga et de là vers Montréal.

Les visiteurs resteront probablement deux ou trois jours à Montréal.

Cet excursion a été organisée autant comme partie de plaisir qu'à titre de voyage d'observation et d'études.

L'école de Medecine

Nous publions ailleurs le mandement de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Montréal. Ce mandement a été lu hier dans les églises de la ville. A Notre-Dame, M. l'abbé Gibaud l'a commenté en termes très-expressifs. Il a rappelé aux fidèles qu'il y a obligation de conscience, pour tout catholique, non-seulement de ne rien dire ni faire contre l'université Laval et sa succursale, mais encore de favoriser par tous les moyens en son pouvoir cette institution, de lui prêter secours et protection dans la mesure de ses forces. C'est la seule conduite à tenir par les catholiques, a-t-il dit, Rome a parlé, la cause est jugée et la décision s'impose à tous ceux qui ne veulent pas rompre avec l'Eglise. L'affaire a été portée devant le Saint-Siège; elle a été longuement discutée, examinée, pesée. Après de longues et mures délibérations, la sentence a été portée, confirmée, renouvelée. Les vrais catholiques ne sauraient hésiter en présence de cette situation. Il n'y a pas d'alternative pour eux. C'est l'avantage de notre religion, a continué M. Gibaud, de posséder un tribunal suprême pour mettre fin aux discussions et juger les controverses, un tribunal dont les sentences sont acceptées de tous. Les protestants, privés de cet avantage, sont en proie aux dissensions de toutes sortes, et c'est pour cela qu'ils se sont émiettés en une foule de sectes.

BULLETIN RELIGIEUX

Prières des Quarantes-Heures

Dimanche, 5 août—Saint-Esprit.
Mardi, 7 août—Saint-Basile.
Jeudi, 9 août—Sainte-Marthe.
Samedi, 11 août—Saint-Gabriel, à Montréal.

Offices extraordinaires

Lundi, 6 août, à 7 heures p.m., ouverture de la neuvaine préparatoire à la fête de l'Assomption.

Sœurs des saints noms Jésus-Marie—Lundi, 6 aout, profession religieuse.

Chronique diocésaine et provinciale

Par décision de S. G. Mgr de Montréal:

M. D. Piché a été nommé curé du T. S. Rédempteur;
M. S. Moreau, vicaire de Saint-Etienne de Beauharnois, a été nommé vicaire à l'Enfant-Jésus du Côteau Saint-Louis (Mile-End);
M. J. Deschênes a été nommé vicaire à Saint-Henri de Mascouche;
M. A. J. Desautels a été nommé vicaire à Saint-Jean Chrysostôme.

Mgr de Saint-Hyacinthe a terminé sa visite pastorale et est de retour dans sa ville épiscopale. Il reste à Sa Grandeur trois paroisses à visiter, celles de Saint-Pie, de Saint-Dominique et de Saint-Hughes. Cette visite se fera à l'automne.

Jeudi, 26 juillet, S. G. Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe a fait l'ordination à Saint-Ours de trois prêtres nés dans la paroisse. C'étaient MM. Hortensius Chapdelaine, Charles E. Bruneau et Charles Richard.

Une foule de personnes étaient accourues des paroisses environnantes pour assister à l'imposante cérémonie.

Le clergé était aussi représenté par un grand nombre de ses membres.

L'office a commencé à 9½ heures. Mgr Moreau officiait, ayant pour diacres d'honneur MM. les abbés Leclerc et O'Donnell, chanoines; prêtre assistant, M. l'abbé Ouellette, chanoine.

Le sermon a été prêché par M. Decelles, curé de Saint-Roch de Richelieu.

M. Chapdelaine sera vicaire à Saint-Barnabé, M. Richard à Saint-Pie et M. Bruneau, professeur au collège de Saint-Hyacinthe.

M. l'abbé George Guy, ci-devant vicaire à Saint-Gervais, est nommé curé de la nouvelle paroisse de Saint-Odilon de Crambourne, dans le comté de Dorchester.

(*Semaine Religieuse*).

Grève de charretiers

Les charretiers du département des chemins, employés dans la division Est de la ville, se sont mis en grève samedi matin, pour obtenir une augmentation de gages.

Jusqu'ici ils ont gagné $2 par jour et ils trouvent étrange et injuste que l'on ait accordé, il y a quelque temps, une augmentation de 25 cts par jour à leurs confrères de la division Ouest, qui exécutent les mêmes travaux qu'eux.

Il est vrai que ceux-ci avaient eu aussi à se mettre en grève pour obtenir ce qu'ils demandaient.

On a fait droit à leur demande et la grève a pris fin.

LE PACIFIQUE

Le chemin de fer du Pacifique va recevoir 12 locomotives sortant de la fabrique Henkey, à Boston. Ce sont douze engins faits sur un nouveau modèle et d'une force beaucoup plus considérable que celle des locomotives maintenant en usage.

La nouvelle voie ferrée conduisant du chemin principal aux ateliers est terminée.

Plusieurs engins sont en réparation; et on se propose d'avoir un nombre d'ouvriers suffisants pour en fabriquer un chaque semaine.

TRIBUNAUX

COUR DU RECORDER

George Hurtin, ivresse et désordre, procès remis.

Jean Bellefleur, a menacé Chs Hamel avec une arme à feu, $40 ou deux mois de prison.

Nap Preneau et Chs Kirty, même offense, acquittés.

Alex Renaud, charretier, sans licence, cause remise à aujourd'hui.

Paul Lectar, désordre, rue Sainte-Elizabeth, acquitté.

Alex Rodgers, même accusation, acquitté.

Jos Boisvert, refus de payer son charretier, $5 ou quinze jours.

Henri Boisvert et Frs Lapointe, même offense, même condamnation.

Marguerite Chapman, ivre sur la rue Craig, $5 ou un mois.

John McCaffren, ivre dans une cour, rue Lagauchetière, $5 ou un mois.

Arthur Bernard, charretier, pour s'être absenté de sa voiture, acquitté.

William Lommons, vagabondage et assaut sur la police, $10 ou un mois.

Alphonsine Pratt, assaut, cause remise à demain.

Jane Johnston, ivre dans une cour, rue Quesnel, $10 ou trois mois.

Louis Vizeau, charretier, pas de numéro, $1 ou deux jours.

Martin Tracey, ivresse et désordre, rue Notre-Dame, $2 ou quatre jours.

John McAvoy, ivre, rue Notre-Dame, acquitté.

John Regan, ivresse et assaut sur sa mère, 2 mois de prison.

Arthur Laurent, refus de payer son charretier, $1.50.

Onésime Desjardins, a tâné dans la gare du chemin de fer du Pacifique malgré la défense du gardien, $1 ou quatre jours.

David Hartzman, charretier, pas de numéro, fait défaut. Un mandat d'amener est immédiatement émis.

Jos Turenne, charretier, même offense, $1 ou deux jours.

Auguste Villeneuve, insulte à la police, sentence suspendue.

John Burns, vagabondage, $10 ou un mois.

PORT DE MONTREAL

Profondeur de l'eau dans le chenal jauge de Sorel, 2 août, 28 pieds 6 pouces.

Arrivés le 3 août

88 Lauderdale, 1134, capitaine Ovenstone, de Glasgow, A Lomer, cargaison général et charbon.

Barque Speedy, 65, capitaine Lucas, de Gaspé, 22 juillet, Brock et Cie, bois de corde.

Partis le 3 août.

Ceres, 325, Gunderson, Gilespie, Moffat et Cie, agents.

VAISSEAUX DANS LE PORT

Vapeurs

Spark, 862, Wilkinson, S W Beard et Cie, agents.
Lake Huron, 2648, Bernson, H E Murray, agent.
Anjer-Head, 1300, Macey, J G Sidey, agent.
Winchester, Knudsen, S W Beard & Co agents.
York City, 1530, Harrison, J G Sidey, agents.
Circassian. 2355, Smith, H et A Allan, agents.
Gilsland, Mitchell, S W Beard et Cie, agents.
Ontario, 2017, McAuley, D Torrance & Co, agents.
Wexford, 1058, Richaedson, S W Beard et Cie, agents.
Delta, 549, Crowell, H et A Allan, agents.
Cyndia, 1469, Taylor, R Reford et Cie, agents.
Hermod, 1676, Hein, S W Beard et Cie, agents.
Scotland, 1694, Luckhurst, R Reford et Cie, agents.
Buenos Ayrans, 2560, Scott, H et A Allan, agents.
Fylgia, 963, Wake, S W Beard & Co, agents.
Polino, 524, Delisle, H Dobell & Co, agents.
Glendochart, 802, Blance, Kingman, Brown & Co, agents.
Thornhill, 965, Watherell, Kingman, Brown & Co, agents.
Lauderdale, 1134, Ovenstone, A Lomer, agent.

Voiliers

Georgetown, 414, Strickland, Gillepsie, Moffat et Cie, agents.
Hero, 374, Jones, Gillepsie, Moffatt & Co, agents.
Spener, 271, capitaine Aaronsen, de Savannah-la-Mar, 16 juin, S B Heward, agent.
Heela, 871, capitaine Gault, Anderson, McKenzie et Cie, agents.

Brigantins

Limpio, 266, capitaine Hanse, Tiffin frères, agents.
Mathilda, Stoll, D Shaw, agent.

Barques

Fleetwing, 47, Blouin, C A Boucher, agent.
Speedy, 66, Lucas, Brock et Cie, agents.

Petite Gazette

—Les Pilules de Camomille et de Celery du Dr Benson ne contiennent ni opium, ni quinine, ni rien d'échauffant et sont hautement recommandées contre les maux de tête, les névralgies et les maladies des nerfs. 50 cents chez tous les pharmaciens.

UNE DÉCOUVERTE IMPORTANTE. — Les fermiers, lorsqu'ils tondent leurs moutons, les flotteurs de bois et autres personnes qui se livrent à des travaux de ce genre, sont très exposés à contracter des rhumes. M. E. B. Ellis, de Milltown, N. B., avait contracté, en flottant du bois, un gros rhume qui, bientôt, produisit l'insomnie, l'affaiblissement de l'estomac et tous les symptômes de la consomption. Tous les remèdes ne lui procuraient aucun soulagement jusqu'à ce qu'il fit usage du Baume pulmonaire de cerisier du Dr Wilson, qui le guérit. Ce Baume pulmonaire de cerisier du Dr Wilson est le remède par excellence pour les affections des poumons et de la gorge.

—Nous avons l'honneur d'annoncer au public que le quatrième volume de "l'Histoire des Canadiens-Français," par M. Benjamin Suite, contenant des portraits des hommes les plus marquants de la première époque de l'histoire du pays, est terminé. Nous espérons que les personnes qui n'ont pas encore souscrit à cet ouvrage voudront bien nous honorer de leur patronage et encourager ainsi la publication de l'histoire de leur pays.

POUR LE PRINTEMPS—Voulez-vous un bel habillement pour le printemps au plus bas prix possible? adressez-vous à M. J. W. Lamontagne et Cie, 253, rue Saint Laurent.

Sirop des Enfants, du Dr Colerre.—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. A vendre partout, 25 cts la bouteille.

UN BON CONSEIL—Allez chez J. W. Lamontagne et Cie, No 253, rue Saint-Laurent, pour vous procurer des draps, draps, casimires, etc pour vos habillements de printemps.

BARNUM—Vous n'êtes pas capable d'aller voir le grand cirque de Barnum sans avoir un chapeau Manille, Palmier, Leghorn ou Paille chez Chs. Desjardins & Cie, 637 rue Sainte-Catherine.

THÉS ET CAFÉS—Achetez votre thé et votre café chez Nightingale, No 145 rue Saint Laurent.—07a

PRINTEMPS—M. J. W. Lamontagne et Cie, No 253, rue Saint-Laurent ont un magnifique assortiment de merceries consistant en chemises, poignets, colets, faux cols et des plus complets.

CARTES DE LUXE—Avant d'acheter ailleurs, venez examiner notre assortiment de cartes de 5, 10 et 15 cents, No 305 rue Notre-Dame.

DECISION IMPORTANTE—Pour clore la vente de nos chapeaux Manille, palmier et paille, nous avons décidé de les sacrifier pour ainsi dire à n'importe quel prix. Ce sont tous des chapeaux de première classe, importation nouvelle et nouvelles formes. Venez en foule chez Chs. Desjardins et Cie, 637 rue Sainte-Cathe

CARTE—A tous ceux qui souffrent de la débilité nerveuse et de la faiblesse générale, etc., causées par des erreurs et des imprudences de jeunesse, j'enverrai gratis un remède qui vous guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe adressée à vous-même au Rev. JOSEPH T. INMAN, Station D. New-York City.

LES INVENTEURS—Sont priés de correspondre avec R. A. Kelland & Compagnie, solliciteurs de brevets, au Canada et à l'étranger, No 156 rue Saint Jacques.

Marques de fabrique, dessins et droits d'auteurs enregistrés.

Treize années d'expérience.

AUX INTÉRESSÉS. — Ceux qui désirent faire nettoyer ou renouveler leurs tapis n'ont qu'à s'adresser à la "Dominion Carpet Beating Co" qui a ses bureaux au No 11 rue Hermine, Montréal. 231-a

L'Institut International pour le traitement des affections des poumons et de la gorge

Quartier général de l'un des meilleurs corps scientifiques de médecins et chirurgiens qu'il y ait en Amérique et dont la plupart sont membres du Collége Royal de Londres, engagés par M. Souvielle, ex-aide-chirurgien dans l'armée française, pour son institut, où l'on fait usage du spiromètre et des inventions européennes les plus récentes pour le traitement des affections des voies respiratoires, savoir: la consomption, le catarrhe, la surdité catarrhale, la bronchite, l'asthme et les affections de la gorge.

Il est connu qu'on se sert dans les principaux hôpitaux en Europe de l'invention du Dr Souvielle pour le traitement des affections des poumons. Il ne vise qu'à deux buts: D'abord, de travailler dans l'intérêt de la science, puis de placer son institution au premier rang dans le monde médical.

Les médecins et les malades sont invités à venir examiner son invention à son institut, où des chirurgiens français et anglais sont employés.

Traitement par correspondance et instruments expédiés à n'importe quelle adresse par express.

Ecrire à M. SOUVIELLE, ex-aide-chirurgien dans l'armée française, 13 Phillips' Square, Montréal, ou No 173 Church Street, Toronto.

NOS MARCHÉS

Les cultivateurs, très occupés à terminer leurs foins, ont paru en petit nombre aux marchés de la semaine dernière.

Les jardiniers, au contraire, étaient très nombreux.

Les prix sont peu changés.

FOIN

Foin par tonne	$11 50	à	13 50
" 100 lbs	0 65	à	0 80
Foin nouveau	7 00	à	9 00
Paille	4 00	à	6 00

GRAINS

Avoine, le sac	$1 00	à	$1 10
Pois, le minot	1 00	à	1 10
Sarrasin	1 20	à	1 25
Fèves	1 60	à	2 00

LEGUMES

Patates, le sac	0 30	à	0 50
Patates nouvelles, le minot	0 50	à	0 60
Betteraves et navets, le minot	0 35	à	0 50
Carottes, le minot	0 40	à	0 50
Panais, le minot	0 60	à	0 75
Oignons, le paquet	0 25	à	0 30
Celeri, la douzaine	0 00	à	0 00
Radis noirs, le minot	0 50	à	0 60
Rhubarbe, la douz	0 10	à	0 25
Asperges, la botte	0 15	à	0 20
Concombres, la douzaine	0 40	à	0 70
Cocos, le 100	0 00	à	0 00
Choux nouveaux, la douzaine	0 75	à	1 00
Tomates, la douz	0 30	à	0 40
Persil, le paquet	0 01	à	0 00
Epinards, le minot	0 00	à	0 00
Laitue, la doz	0 15	à	0 30

PRODUITS DE LA FERME

ŒUFS

Œufs frais, la douz	0 23	à	0 25
" conservés	0 17	à	0 18

BEURRE

Beurre en tinette, la lb	0 20	à	0 24
Beurre frais commun, la lb	0 25	à	0 28
Beurre de choix	0 30	à	0 35
Œufs en caisse, la douz	0 17	à	0 19
Œufs frais, la douzaine	0 20	à	0 22
Miel, la livre	0 14	à	0 16
Sucre d'érable, la livre	0 08	à	0 12
Sirop d'érable, le gal	0 90	à	1 00

VIANDE

Porc paré, 100 lbs	$ 00	à	10 00
Agneau, quartier	1 00	à	1 25
Bœuf, quartier de devant, la livre	0 08	à	0 10
Bœuf, quartier de derrière la livre	0 09	à	0 11
Oies, la paire	1 00	à	1 50
Dindes do	1 50	à	2 00
Poules do	0 70	à	0 90
Lièvres do	0 00	à	0 00
Perdrix do	0 00	à	0 00
Pigeons la paire	0 25	à	0 30
Canards	0 60	à	0 90

FRUITS

Pommes fameuses, le baril	4 50	à	5 00
Pommes de conserve	3 00	à	5 00
Atocas, le gallon	0 00	à	1 00
Oranges Valence	15 00	à	15 00
" Floride	15 00	à	15 00
Citrons	7 00	à	12 00
Bananes	2 00	à	3 50
Ananas, la pièce	0 20	à	0 25
Cerises, gallon	0 60	à	0 70
Framboise, seau	0 80	à	0 90
Groseilles, gallon	0 60	à	0 00
Poires, caisse	6 00	à	0 00
Prunes "	4 00	à	0 00
Bluets, boite	0 85	à	0 00
Gadelles, gallon	0 50	à	0 60
Cassis "	0 40	à	0 00
Pêches, panier	3 50	à	0 00
Pastèques, pièce	0 75	à	1 00

FARINES

Farine de blé	2 25	à	3 10
" sarrasin	2 00	à	2 50
" d'avoine	2 75	à	3 00
" blé-d'inde	1 80	à	1 90
Moulée	1 75	à	2 00
Grue	1 20	à	1 35
Son	0 00	à	1 10

POISSON

Harengs frais, la doz	0 25	à	0 30
Anguilles, la pièce	0 10	à	0 15
Truite tachetée, la livre	0 12	à	0 15
Doré	0 10	à	0 12
Saumon frais la livre	0 20	à	0 25
Maskinongé	0 12	à	0 15
Escargot	0 08	à	0 10
Petite Morue	0 15	à	0 20
Esturgeon frais	0 10	à	0 12
Morue et haddock frais	0 05	à	0 06
Homard	0 10	à	0 15
Fiétan	0 00	à	0 15
Brochet	0 08	à	0 10
Carpe	0 05	à	0 08
Truite et poisson blanc	0 08	à	0 10
Eperlans	0 05	à	0 00
Merluches le ¼ de minot	0 20	à	0 00

VIANDE DE BOUCHERIE

Bœuf aloyau, steaks et filets de côtes, la livre	0 13	à	0 15
Steaks ordinaires, la lb	0 12	à	0 15
Bœuf salé	0 08	à	0 11
Bœuf, poitrine et épaule	0 08	à	0 12
Veau, quartier de devant, la livre	0 07	à	0 09
Veau, quartier de derrière la livre	0 12	à	0 15
Tête de veau, la pièce	0 30	à	0 50
Lard en détail, la livre	0 13	à	0 14
Jambon, la livre	0 00	à	0 15
Lard fumé, la livre	0 16	à	0 17
Saindoux naturel, la livre	0 12	à	0 13
Saindoux en seau, la lb	0 14½	à	0 15
Tête et pieds de cochon	0 00	à	0 05

PEAUX

Peaux vertes No 1	7 00	à	7 50
do No 1	6 00	à	6 50
do No 3	5 00	à	5 50
Peaux de mouton, par pièce	1 20	à	1 25
do tondue "	0 80	à	0 00
Peaux d'agneau "	0 20	à	0 30
do de veau, par livre	0 12	à	0 00

CUIRS

Cuir à semelle No 1 BA	0 25	à	0 26
do No 2 BA	0 22	à	0 23
Cuir Buffalo No 2	0 23	à	0 24
do No 1	0 21	à	0 22
Slaughter No 1	0 25	à	0 27
Harnais	0 25	à	0 28
do extra, Prov.-Mar	0 30	à	0 32
Vache cirée mince	0 35	à	0 36
do forte	0 33	à	0 34
Vache sur le grain	0 34	à	0 36
do grain écossais	0 35	à	0 37
Taure française	0 75	à	0 80
do adglaise	0 65	à	0 70
do canadienne	0 45	à	0 55
Veau canadien	0 65	à	0 85
do français	1 10	à	1 40
Vache fendue moyenne	0 26	à	0 28
do forte	0 19	à	0 21
do petite	0 17	à	0 21
Cuir verni grainé, par pied	0 16	à	0 18
do uni	0 15	à	0 17
Cuir grainé	0 12	à	0 15
Kid brillant	0 14	à	0 16
Mouton mince	0 45	à	0 55
do épais	0 35	à	0 40
Buff	0 13	à	0 16

BOIS

Erable, longue coupe	$7 00	à	8 00
Bouleau	7 50	à	0 00
Hêtre	6 00	à	0 00
Erable, coupe courte	6 50	à	0 00
Bouleau	6 00	à	0 00
Hêtre	5 50	à	0 00
Merisier	5 00	à	5 50
Epinette	4 50	à	5 00

CHARBON

Stove et Chesnut	$6 40	la tonne
Egg et Grate	6 20	"
Scotch Steam	5 75	"
Lower Ports	4 75	"

La Valeria

Saint-Thomas d'Alfred,
19 janvier 1883.

Je certifie que la *Valeria* m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la *Valeria*. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

F. X. BOUGIE.

En vente chez Laviolette et Nelson, pharmaciens, rue Notre-Dame.

L'ARTICLE PRINCIPAL

THE du JAPO

DE NIGHTINGALE
30 CENTS
Pourquoi payer 40 Cts du THÉ quand vous pouvez en avoir d'aussi bon pour 30 cts au magasin de thé
— CHEZ —
E. A. NIGHTINGA
143, RUE SAINT LAURENT

LE MAGASIN DE
CAFE BREZILI
16, CARRÉ VICTORIA,

A obtenu les premiers prix dans toutes les expositions, à Ottawa en 1879, Toronto en 1880, Montréal en 1880 et 1881; Médailles de bronze obtenues à Toronto en 1880, à Montréal en 1881.

Elle est composée d'ingrédients dont on ne peut mettre en doute la salubrité. Depuis nombre d'années, le Cook's Friend possède la première place dans l'estime du public comme un **article très utile dans tout ménage et auquel on peut accorder toute confiance.**

Manufacturée seulement par le propriétaire de la marque de commerce.

W. D. McLAREN,
55, RUE DU COLLÉGE.
En vente en détail partout. 108

Vienna Baking Powder

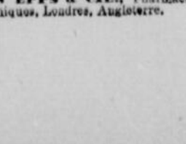

C. M. Putney

S. H. & A. S. EWING ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont acheté, des exécuteurs testamentaires de feu C. M. PUTNEY, le droit de fabriquer et de vendre la célèbre et renommée **VIENNA BAKING POWDER**, et qu'elle sera maintenant fabriquée dans toute sa pureté, à leurs moulins, **Nos 57 et 61, rue Saint Jacques.** On demande la continuation de l'encouragement que le public a déjà donné à cette célèbre poudre.

En vente chez tous les épiciers. 130 a

Demandez à votre épicier la FLEUR DE POIS préparée à la vapeur. Toutes les familles devraient en avoir.

DELICIEUX — FORTIFIANT
CACAO de EPPS
DÉJEUNER

"Au moyen d'une connaissance parfaite des lois naturelles qui régissent les opérations de la digestion et de la nutrition, et par une application prudente des bonnes qualités du Cacao bien choisi, Mr Epps a pourvu nos tables d'un breuvage délicat qui peut nous épargner bien des comptes de médecin. C'est par l'emploi judicieux de tels articles de consommation que la constitution peut se former graduellement, jusqu'à ce qu'elle soit assez forte pour résister à toute tendance à la maladie. Des centaines de maladies malignes se trouvent autour de nous, prêtes à attaquer là où il y a un point faible. Nous parons à plus d'un coup fatal en nous tenant fortifiés par un sang pur et

CANADA

Montréal, Lundi, 6 Août 1883

MANDEMENT

DE

Mgr l'Evêque de Montréal

Edouard Charles Fabre, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Evêque de Montréal, etc., etc.

Au clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les fidèles de Notre diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Très-Chers Frères,

Dans Notre mandement du 25 mars dernier, Nous portions à votre connaissance un Décret solennel du Saint-Siège concernant la succursale de l'Université Laval à Montréal, et Nous insistions sur le devoir qui s'impose à tous les vrais catholiques, de marcher dans la voie de l'obéissance la plus complète aux ordres du Souverain Pontife. Nous croyions alors pouvoir compter que tous les intéressés dans cette question, écoutant Notre voix et puisant leur inspiration aux sources du devoir, s'empresseraient non-seulement de ne plus " tramer quoique ce soit contre la Succursale "—mais encore s'appliqueraient, suivant leurs forces, " à favoriser la dite Institution et à lui prêter secours et protection."

Nous sommes heureux de constater que la masse des catholiques de ce diocèse Nous a compris, et que si l'on n'en est pas encore venu à favoriser la Succursale, au moins a-t-on gardé le silence sur cette question, qui a fourni matière à tant de débats par le passé

Quelques-uns cependant, sans doute parce qu'ils ne comprennent pas toute la portée des actes du passé, la responsabilité qu'ils y ont assumée, et parce qu'ils ne se sentent pas le courage d'être conséquents au prix de certains sacrifices, qui leur paraissent trop lourds, quelques-uns, disons-Nous, ont continué jusqu'à cette heure à être un sérieux obstacle à la mise en pratique des volontés du Saint-Père.

Croyant encore que ces Messieurs avaient le désir sincère de se rapprocher de l'autorité, Nous leur avons fait connaître leur devoir, en même temps que nous les avons fraternellement invités à faire les démarches nécessaires pour entrer en union avec Laval et prendre un poste honorable dans la Succursale.—Des réponses évasives et qui ne concluaient qu'à ramener sur le tapis des questions déjà jugées par qui de droit, Nous ont fait voir d'une manière évidente que Nous Nous étions trompés, Nous le disons avec regret, sinon sur la bonne foi, au moins sur l'esprit généreux, que naturellement l'on s'attend à rencontrer chez des catholiques d'ailleurs recommandables.

Le temps des démarches pacifiques et conciliatrices passa. On ne voulut pas comprendre le devoir ; on ne voulut pas le remplir. Notre conscience Episcopale nous força à entrer dans une voie plus rigoureuse.

Nous ordonnâmes par deux fois à une Communauté Religieuse de cette ville de rompre les liens qui l'attachaient à ces Messieurs, et de donner accès dans ses salles aux professeurs de la Succursale et à leurs élèves.

Deux appels ont été la réponse à Nos deux ordonnances : appel de l'Ecole de médecine et de chirurgie de Montréal aux Evêques de la Province, appel des Sœurs de l'Hôtel-Dieu au Saint Siège.

Nous aurions pu, sans blesser aucunement le droit et la justice, ne pas reconnaître cet appel d'une Ecole *affiliée à une Université Protestante* à l'Episcopat Catholique de cette Province contre l'Ordinaire de Montréal.—Nous crûmes ne pas devoir nous y opposer, afin que ces Messieurs n'eussent rien à Nous reprocher et qu'une nouvelle occasion leur fût donnée de s'expliquer librement, espérant toujours qu'ils finiraient par voir la vérité et par se laisser guider par elle. A notre suggestion trois des membres de l'Episcopat de la province furent députés par leurs Collègues ; et ils vinrent à Montréal, et eurent plusieurs conférences avec ces Messieurs de l'Ecole.—Voici la réponse de la majorité de l'Episcopat. Elle est assez explicite par elle-même et n'a pas besoin de commentaires.

Sainte Julie de Sommerset,
25 Juin 1883.

T. E. D'Odet d'Orsonnens, Ecr., M. D., Président de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de vos deux lettres du 11 et du 12 courant. J'ai tardé un peu à le faire, parce que j'avais à attendre la réponse de mes collègues.

Voici ce que j'ai à vous déclarer de leur part et de la mienne.

1o Le décret de 1876 déclare qu'il est impossible que l'Ecole soit affiliée à l'Université Laval ; or, l'Ecole, en voulant conserver son autonomie et, par conséquent, être affiliée, est en contradiction avec ce décret et avec ses propres protestations de soumission à ce Décret.

2o Le même Décret de 1876, renouvelé en 1881 et 1883, exige que l'Ecole cesse d'être affiliée avec l'Université protestante de Victoria. En posant à ses arrangements avec Laval des conditions incompatibles avec le dit décret et en refusant de se désaffilier jusqu'à ce que ces conditions soit acceptables, l'Ecole se met en rébellion avec le Saint-Siège.

3o L'Ecole en persistant à continuer de faire concurrence à la succursale, est en rébellion contre le Décret de 1883, qui ordonne dans les termes les plus absolus et les plus explicites à tous les fidèles, aux membres et aux élèves de l'Ecole comme aux autres, de s'appliquer suivant leurs forces à favoriser la succursale et à lui prêter secours et protection. Les membres de cette Ecole sont donc aussi de ce chef en rébellion avec le Saint-Siège. Les catholiques qui la fréquentent désobéissent au Souverain Pontife.

4o Le Décret de 1883 renferme un *mandatum absolutum* positif aussi bien que négatif, qui coupe court à tout faux-fuyant. Tout acte qui par *sa nature* tend directement ou indirectement à l'obtention de la fin du Décret devient obligatoire, par exemple, envoyer à la Succursale les enfants, ses pupilles ou ses protégés qui veulent étudier le droit ou la médecine, aider à la solution des difficultés, etc.

5o D'Ecole étant ainsi jugée et déclarée rebelle à l'autorité religieuse, il s'en suit comme conséquences :

(*a*) Que la communauté de l'Hôtel-Dieu de Montréal est libre de toute obligation envers la dite Ecole :

(*d*) Qu'aucun catholique ne peut plus en conscience faire partie de la dite Ecole ou en fréquenter les cours, et que les professeurs et les élèves ne peuvent être admis aux sacrements de l'Eglise ;

(*e*) Que l'ordonnance de Mgr de Montréal, contre laquelle l'Ecole en a appelé aux Evêques de la Province, est maintenue.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon dévouement.

(Signé) E. A., Arch., de Québec.

Voilà pour l'appel de l'Ecole de médecine. La réponse du Saint-Siège à l'appel des Sœurs de l'Hôtel-Dieu a été que Nous eussions à " *enjoindre par ordre formel* " *aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu de se soumettre entièrement au décret du mois de février.*"

En conséquence, nous avons ordonné de nouveau aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu (en leur communiquant le jugement de la majorité de l'Episcopat, et la lettre de la S. Congrégation de la Propagande),

" 1o De rompre tout lien avec l'Ecole " de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

" 2o De ne recevoir dans (leurs) salles " ni les Professeurs de la dite Ecole pour " y donner leur clinique, ni les élèves de " la même Ecole pour y recevoir cette " clinique.

" 3o D'admettre les Professeurs de la " Succursale de l'Université Laval à Montréal à donner leur clinique dans les " salles de (leur) Hôpital.

" 4o De n'admettre que les Elèves de la " même Succursale à recevoir cette clinique."

Les Religieuses de l'Hôtel-Dieu se sont noblement soumises, et elles Nous ont fourni sur leur conduite passée les explications nécessaires, qui démontrent que leurs hésitations ont eu pour motifs des raisons d'une grande importance.

Quant à l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal sa position est nettement dessinée dans jugement cité plus haut. Cette position reste la même jusqu'à ce jour.

Jusqu'à nouvel ordre donc, N. T. C. F., c'est un devoir de conscience pour vous tous (et il n'y a d'exception pour personne) de suivre envers cette Ecole les règles tracées dans ce document.

Nous avons confiance que votre esprit de foi et votre attachement sincère à l'autorité, qui a mission de diriger vos âmes dans les voies du salut, vous feront accepter ces décisions.

C'est le salut, qui est offert à la jeunesse étudiante : c'est le devoir de tous ceux, qui directement ou indirectement, ont autorisé cette jeunesse.

Que les étudiants ne se laissent pas emporter par de vains préjugés, par des idées préconçues, et surtout (comme on tend peut-être à le leur faire croire) qu'ils se gardent bien de voir une persécution dans les volontés du Saint-Père. Le tribunal, qui a jugé la question, est au-dessus des passions humaines, et ses sentences sont dictées par la justice. Se révolter contre lui, c'est se livrer à l'esprit d'orgueil et d'indépendance, c'est déchirer le sein de notre mère la Sainte Eglise, et se décider par avance à marcher dans les voies ténébreuses et contagieuses pour le mal) de l'hostilité, de la haine et de la calomnie contre la religion, dans laquelle seule ils trouveront le vrai bonheur sur la terre et à laquelle ils ont juré fidélité, amour et respect.

Quant à ceux qui ont autorité sur la jeunesse étudiante, le moment est grave et solennel pour eux. Il s'agit pour eux ou d'inculquer à ces jeunes gens, et pour leur vie, le virus de préjugés, de mauvais vouloir, dont ils ne peuvent se délivrer, au risque de préparer à leurs enfants tout un avenir de froideur contre l'Eglise et ses Sacrements, ou les aider par de bons conseils et même par voie d'autorité à suivre la route tracée par les autorités compétentes.

Il n'y a pas à balancer. La jeunesse du jour sera la classe dirigeante plus tard, et elle appliquera, et elle sèmera autour d'elle ou l'amour des choses saintes, dont on l'aura imbue, ou l'hostilité contre la religion, dans laquelle on l'aura laissée s'engager. Sachons donc, pour l'accomplissement de notre devoir présent, et en prévision de l'avenir, faire tous nos efforts pour répondre aux ordres du Souverain Pontife aux ordres de notre Episcopat, et aux ordres et exhortations de Notre Evêque.

Ah ! Nos T. C. F., c'est parce que Nous comprenons tout ce que cette lutte si longue et parfois si acharnée de la question universitaire renferme de conséquences pour l'avenir, que Nous élevons la voix et que Nous vous faisons ensemble des paroles aussi solennelles, que Nous vous adressons des exhortations aussi pressantes et que Nous vous prions instamment dans le Seigneur de n'avoir qu'un cœur et qu'une âme pour mettre complètement en pratique les désirs et volontés du Saint-Siège.

Et pour conclure, Nous répétons ce que Nous vous disions dans Notre dernier mandement :

" C'est le saint sans doute, qui Nous " vient de Rome ; c'est le salut de notre " société, parce que c'est la garantie d'une " éducation chrétienne et solide, et nous " le savons tous, l'éducation est la base " de la société."—" Le bonheur, la paix et " la concorde dans toutes les classes de " Notre Société nous viendront avec No- " tre soumission à Notre Père Commun."

Nous vous bénissons tous dans le Seigneur.

Sera le présent Mandement lu et publié au prône de toutes les églises paroissiales ou autres, où se fait l'office public, ainsi qu'au Chapitre dans les Communautés religieuses, le premier dimanche, après sa réception.

Donné à Montréal, en Notre Palais Episcopal, sous Notre seing et sceau et le contre-seing de Notre Chancelier, ce 27 juillet mil huit cent quatre-vingt-trois.

† Edouard Chs.,
Evêque de Montréal.

Par Mandement de Monseigneur,

T. Harel, Ptre,
Chancelier.

LE CHANTAGE

La loi des contestations d'élection devant les tribunaux a été faite pour épurer le suffrage. A-t-elle atteint tout le but qu'elle devait remplir ? Nous ne sommes pas prêt à l'admettre.

Si elle a eu quelques bons résultats, elle en a produit d'autres excessivement regrettables. Elle est devenue, par exemple, entre les mains de certains avocats politiciens un moyen puissant de gonfler leur caisse et de pratiquer le chantage. Elle a créé tout un métier, métier ignoble et honteux, qui discrédite le barreau.

Que les élections soient trop fréquentes dans l'intérêt de la moralité publique, cela ne fait pas doute. Il est certains comtés qui sont sans cesse agités et bouleversés sous ce rapport. Il est certains comtés où elles sont devenues une plaie—plaie qui démoralise l'électeur et menace de miner notre système politique.

Il est des contestations parfaitement justifiables, il en est d'autres qui sont instituées pour des causes ou frivoles ou tout à fait inavouables. Et ces contestations seraient bien moins nombreuses, si certains avocats n'étaient intéressés à les multiplier.

Non contents de jouer ce rôle, ils se font les *entrepreneurs* de ces contestations. Une élection survient-elle qu'ils organisent une police, fouillent un comté en tous sens, pour constater si l'élu et ses partisans n'auraient pas enfreint la loi.

Il arrive même que ces poursuites soient instituées à l'insu du candidat battu et de ses principaux partisans. Seulement, pour sauver les apparences, on met au bas de la requête quelque nom d'électeur obscur qui est aussi étranger au dépôt des $1000 que l'homme dans la lune.

Comme la loi est extrêmement rigoureuse et qu'il n'y a guère d'élection qui puisse supporter l'épreuve d'une contestation, étant donné le zèle intempestif de certaines gens, il est rare qu'on ne trouve pas ainsi le moyen d'annuler une élection.

C'est alors que le chantage commence, c'est alors que les *compromis* moyennant considération sont offerts impudemment, c'est alors que les pots-de-vin sont demandés, quelquefois refusés et souvent arrachés. Et les exigences vont croissant, et les rançons augmentent suivant l'importance des victimes. Telle tête est cotée à $1000, telle autre à $3,800, telle autre à $5,000.

On a même vu un avocat politicien se prononcer en faveur d'un candidat, envoyer des *cabaleurs* travailler pour lui, puis le contester une fois élu, à ses risques et périls, se servir du témoignage de ses propres cabaleurs pour le trouver en faute, et finalement renoncer à une partie de sa poursuite, à la condition qu'il lui fut versé une somme fabuleusement élevée.

Duplicité, ambition froissée, cupidité : tout cela a pu être satisfait par cette machination. Mais l'honneur est-il sauf ?

On a vu un avocat offrir d'abandonner la demande de déqualification contre un autre député à la condition que tous ses frais fussent payés, plus un pot-de-vin de $1000. Il regrette amèrement de s'être montré si exigeant, car sa requête à été déboutée non-seulement sur ce point, mais sur toute la ligne. Pour ne pas lâcher prise entièrement, il a dû se pourvoir en appel à la Cour Suprême.

Et nous pourrions citer d'autres traits du même genre. Mais ce tableau n'est-il pas suffisamment chargé ?

En justice pour le barreau, nous devons dire que le nombre de ces *entrepreneurs* de contestations d'élection est très limité, mais n'y en aurait-il qu'un seul que ce serait trop. Ne se trouverait-il pas quelqu'un pour dénoncer ces abus et faire rayer de la profession ceux qui les commettent.

Si le barreau n'intervient pas, nous espérons que la législature ne manquera pas, à la prochaine session, de mettre fin à cet odieux système de chantage.

Réductions additionnelles

On sait que l'honorable M. Wurtele a déclaré, dans son dernier discours sur le budget, qu'il comptait pouvoir prélever, dans le cours de l'année financière, la somme de $125,000 provenant de taxes sur certaines corporations commerciales. On sait aussi que M. le juge Rainville a rendu depuis un jugement comportant que ces taxes sont inconstitutionnelles, parce qu'elles sont, selon lui, indirectes.

Il a été interjeté appel au Conseil Privé de ce jugement ; mais comme ces taxes ne pourront être perçues que dans le cas où ce jugement serait renversé, le gouvernement a cru devoir réduire un certain nombre de crédits votés à la dernière session. Nécessité n'a pas de loi, et c'est ce qui a décidé le gouvernement à prendre cette mesure qui lui est imposée par les circonstances.

Nous donnons ci-après la liste des crédits qui ont été ainsi réduits :

Traitements du bureau du greffier en loi	$ 50
Inspection des bureaux publics	4,000
Journal de l'Instruction publique [français] 10 o/o	50
Journal de l'Instruction publique [anglais] 10 o/o	50
" L'Enseignement Primaire," Québec, 10 o/o	25
Collège de Chambly, 10 o/o	50
Collège commercial de Varennes, 10 o/o	50
Couvent de Saint-Roch de l'Achigan, 10 o/o	15
Académie commerciale de Sainte-Geneviève, 10 o/o	25
Faculté de médecine McGill, 33⅓ o/o	250
Ecole de médecine et de chirurgie, Montréal, 33⅓ o/o	250
Faculté de médecine, Université Laval, Montréal, 33⅓ o/o	250
Faculté de médecine, Bishop's College, 33⅓ o/o	250
Société d'histoire naturelle, Montréal, 25 o/o	175
Société historique de Montréal, 25 o/o	87
Ass. littéraire et bienveillante des jeunes Irlandais, Montréal, 25 o/o	50
Société littéraire et historique, Québec, 25 o/o	187
Institut Canadien, Québec, 25 o/o	175
Académie de musique, Québec, 25 o/o	25
Septuor Haydn, Québec, 25 o/o	50
Institut littéraire Saint-Patrick, Québec, 25 o/o	75
Ecole de navigation, Québec	1,000
Enseignement des beaux-arts appliqué à l'industrie, 11⅓ o/o	1,000
Rapports des tribunaux, Québec, 25 o/o	250
Rapports des tribunaux, Montréal, 25 o/o	250
Rapports des cours d'appel, 25 o/o	50
La Revue Légale, 25 o/o	100
La Thémis, 25 o/o	75
The Legal News, 25 o/o	25
Danville Union Agricultural Society, 10 o/o	25
Divers ; agriculture, 10 o/o	60
Culture des arbres fruitiers et de la vigne, 10 o/o	50
Voûtes à l'épreuve du feu	5,000
Institutions de charité, 10 o/o sur chacune	5,268
Service du cadastre	6,000
Arpentages	10,000

Se montant, en tout, à la somme de trente-cinq mille deux cent quatre-vingt treize piastres.

Convention de New-York

Les Canadiens-Français de l'Etat de New-York tiendront cette semaine, ainsi que nous l'avons annoncé, leur convention annuelle. Cette réunion se fera à Plattsburg.

Plattsburg est tout près de la frontière du Canada, et nos compatriotes ont eu sans doute, en choisissant cette localité, la pensée de favoriser ceux d'entre nous qui veulent se joindre à eux.

Nous espérons qu'on se rendra en grand nombre à leur appel. Le voyage est court, facile, et peu dispendieux—les prix de passage ayant été réduits de moitié.

C'est la sixième convention canadienne-française de New-York. Elle s'ouvrira demain, mardi, et se terminera jeudi par une démonstration formelle.

Nous félicitons les Canadiens de l'Etat de New-York du patriotisme et de la vitalité dont ils font preuve. L'année dernière, la fête de Cohoes leur a fait le plus grand honneur, et nous sommes sûrs qu'il en sera de même de celle de Plattsburg. Nous les invitons à se préparer activement dès aujourd'hui à figurer dans la grande convention qui se tiendra à Montréal l'année prochaine.

ECHOS DU JOUR

Une frégate américaine, la *Vandalia*, doit visiter prochainement la rade de Québec. Elle arrivera ici le 16, et partira le 20 pour Montréal.

La société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur de Québec a voté mercredi soir la somme de $125 pour les colons pauvres de la vallée du lac Saint Jean.

Avant leur départ pour le Canada, lord et lady Landsdowne se proposent de visiter leur manoir d'Irlande, Doreen, dans le comté de Kerry ; ils feront ensuite leur visite d'adieu au duc et à la duchesse d'Abercorn en leur castel de *Baron's Court*.

Il parait que le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Cleveland, doit assister à la convention canadienne-française de Cohoes. M. Cleveland suivrait ainsi l'exemple du général Butler, gouverneur de Massachusetts, qui a pris part à la fête de Worcester.

Pendant le semestre expiré le 30 juin dernier, l'Angleterre a importé du Canada et des Etats-Unis 36,914 bêtes à cornes, 40,456 moutons, 172,907 quartiers de bœuf et 33,699 moutons parés.

Ce commerce prend plus d'importance d'année en année.

La législature du New-Hampshire, l'un des quatre Etats attenant à la province de Québec, est en *deadlock* depuis près de deux mois, à l'occasion de l'élection d'un sénateur fédéral pour cet Etat. Aucun candidat n'a pu réunir encore la majorité voulue, malgré de nombreux scrutins.

Il y a lieu de s'attendre à une émigration considérable des Etats-Unis au Nord-Ouest. Les ressources du pays attirent les capitalistes américains et les rapports qu'ils en font ont éveillé l'attention des cultivateurs des Etats-Unis. Les visiteurs américains ne se gênent pas d'avouer, en dépit des rapports contraires des agents de terres yankees, que nos provinces de l'Ouest offrent plus d'avantages au cultivateur des Etats-Unis que n'importe quelle partie de la république voisine.

Le *Journal des Trois-Rivières* invoque le témoignage du *Temps* pour prouver à ses lecteurs que l'élection de M. Gaboury à Laval s'est faite honnêtement. Il cite la phrase suivante du journal libéral :

L'élection de M. Gaboury a été faite honnêtement et légalement, le docteur et ses amis, d'après toutes les informations que nous avons pu recueillir, ont scrupuleusement respecté la loi des élections.

Il y eut un temps où le *Journal* acceptait avec moins de confiance ces sortes de témoignages venant de la presse rouge.

L'erreur d'un commis de pharmacie a failli causer la mort d'un enfant, il y a quelques jours. On se préoccupe beaucoup de ce fait. Il n'y a pas lieu de s'en émouvoir autant. Ce qui doit surprendre, c'est que ces cas ne se produisent pas plus fréquemment. Les aides-pharmaciens ne sont pas plus infaillibles que les autres hommes. Ils remplissent des fonctions extrêmement importantes, il est vrai, mais ils sont sujets aux distractions ainsi que tout le monde, et comme ils ne sont guère mieux payés que les aides-épiciers, il faut leur pardonner de manier les poisons comme si c'était de la mélasse.

M. White, contrôleur de la police à cheval du Nord-Ouest, a déclaré au représentant d'un journal de Winnipeg qu'on se proposait d'établir un bureau permanent de recrutement pour ce corps à Winnipeg. Ce bureau épargnerait des frais de voyage et permettrait au département de se procurer en temps voulu les hommes dont il aurait besoin.

L'effectif de ce corps est fixé par le statut fédéral de 1882 à 500 hommes. Il compte actuellement 480 hommes en service actif. Il ne manque ainsi que vingt hommes pour remplir les cadres.

Pour consoler sans doute le général Grant de la récente et lugubre mystification dont il a été l'objet de la part des grévistes du télégraphe, un journal américain publie la généalogie de l'illustre militaire, qu'il fait remonter à 1621, et à laquelle il donne une origine française. L'ex-président descendrait de Mathew Grant, émigré puritain, venu en Amérique dans la première moitié du dix-septième siècle. Un des descendants de cet émigré, le capitaine Noah Grant—bisaïeul du général—épousa Suzannah Delano, descendante elle-même d'un émigré français, Philippe de La Noye, ou de La Noue, arrivé en Amérique par le *Fortune* en 1621.

L'esprit d'entreprise, parmi la presse des Etats-Unis, ne connait plus de bornes. Nous avons déjà parlé du journal de Saint-Louis qui a entrepris dernièrement la publication d'un almanach des héritières de cette ville.

Un journal rival de la même ville, désireux de distancer son entreprenant concurrent, aurait, de son côté, organisé un concours de beautés. Un ticket est imprimé sur le journal, avec requête à tous les lecteurs de le détacher, de remplir les blancs en y mettant le nom de la plus belle femme de Saint-Louis et les particularités indiquées, et de renvoyer le coupon au bureau.

Le *Sentinel* de Milwaukee dit que les recherches faites par quelques médecins éminents ont confirmé ce que l'on croyait n'être qu'une rumeur à sensation, à savoir l'existence de la lèpre dans la portion nord-est de l'Etat du Wisconsin, où l'élément norvégien est prépondérant. Cette hideuse maladie n'a attaqué jusqu'à présent, croit-on, que des habitants venus de Norvège, mais elle a pris parmi eux un développement alarmant, et il ne paraît pas que la commission sanitaire ait rien fait pour arrêter ses progrès.

Au dire d'un des médecins qui ont constaté cet état de choses, il y a maintenant aux Etats-Unis quatre centres de lépreux, l'est du Minnesota, le nord-ouest du Wisconsin (Norvégiens), la Californie (Chinois), et la Louisiane. On trouve aussi un certain nombre de lépreux parmi les Indiens du nord-ouest, et si l'on veut empêcher cette maladie de se répandre dans les autres Etats, il est temps pour le gouvernement américain de prendre des mesures générales de prévention.

La France poursuit ses conquêtes pacifiques et étend tranquillement son influence en Afrique. Voici qu'un décret officiel nous apprend que, sur la demande de divers chefs de la portion de la côte de Guinée appelée " Côte des Esclaves", en Afrique, le protectorat de la France a été établi sur les territoires du Petit-Popo, Grand-Popo, Porto-Seguro. Ces localités se trouvent situées entre les possessions anglaises de la Côte d'Or et la ville de Whydah, où il y a un fort français et un fort portugais récemment cédé aux Anglais, mais dont ceux-ci n'ont point encore pris possession. Au-delà de Whydah se trouve, toujours en allant vers l'est, le territoire de Porto-Novo, sur lequel le protectorat français, établi une première fois en 1863, a été de nouveau reconnu cette année par les indigènes.

En vertu de ces acquisitions, la presque totalité du commerce du Dahomey s'effectuera désormais par l'intermédiaire de la France.

Les Evêques du Canada et l'Episcopat français.

On lit dans la *Semaine Religieuse* de Paris :

Le cardinal-archevêque de Paris a reçu de Mgr l'archevêque de Québec, des lettres que nous sommes heureux de publier. Les catholiques de France seront vivement touchés du témoignage de religieuse sympathie que les évêques du Canada ont voulu adresser à l'épiscopat français. C'est pendant que s'accomplissait dans les hôpitaux de Paris la douloureuse expulsion des aumôniers que les lettres de Mgr l'archevêque de Québec sont parvenues à son Eminence. Si les catholiques du Canada, toujours si français, ont ressenti profondément les attaques dirigées en France contre l'Eglise, la *guerre faite à l'âme des enfants*, avec quelle douleur apprendront-ils la guerre faite à l'âme des infirmes et des mourants ? Quelles que soient les tristesses présentes, on est consolé et encouragé par une communication qui rappelle les lettres fraternelles qu'échangeaient entre eux les évêques des anciens jours, pendant les luttes de l'Eglise :

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

7 juin 1883.

A Son Eminence le cardinal Guibert, archevêque de Paris

" Eminence.

" Dans une réunion des évêques de la province de Québec, tenue en mai dernier, il a été résolu que nous exprimerions à l'épiscopat français, et par lui à tout le clergé et aux catholiques demeurés fidèles dans notre ancienne mère-patrie, nos sentiments de sympathie et d'admiration, au milieu de la cruelle persécution qui sévit en ce moment.

" Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, que Votre Eminence connait, ayant entendu parler de notre projet, a voulu s'y associer avec tous ses suffragants.

" La signature de Mgr Lafleche, évêque des Trois-Rivières, mon suffragant, manque, parce que ce prélat, est actuellement à Rome ; mais je suis certain qu'il aurait signé de tout son cœur.

" J'envoie cette lettre à Votre Eminence, qui, mieux que personne, peut la faire connaitre à tous ceux à qui elle s'adresse, par le moyen des journaux catholiques et des semaines religieuses.

" Je prie Votre Eminence d'agréer l'expression de mon profond respect.

" † E. A.,
" *archevêque de Québec.*"

A Leurs Eminences les cardinaux, A nos vénérables Frères les archevêques et évêques de la France.

Québec, 23 mai 1883,

" Eminences,
" Vénérables Frères,

" Fille de la France catholique, arrosée par les sueurs et fécondée par l'héroisme de ses religieux et de ses religieuses, l'Eglise du Canada n'a oublié aucun des titres précieux qui l'attachent à vos nobles dioceses, et elle suit avec une vive émotion les péripéties de la lutte dans laquelle il a plu au Seigneur de vous jeter durant ces dernières années. En union avec nos fidèles, nous avons, depuis longtemps, déposé aux pieds de Dieu les prières ardentes de notre piété filiale pour la France soumise à de si cruelles épreuves. Aujourd'hui, au nom de la famille française du Canada, nous venons vous offrir, avec notre sympathie fraternelle, nos sentiments d'admiration et d'espérance. C'est un devoir que la reconnaissance nous impose, car, bien que séparés de la France depuis un siècle et un quart, nous n'avons oublié ni nos pères, ni leur foi, ni ce que nous devons à ces illustres évêques et à ces intrépides missionnaires qui ont arboré l'étendard de notre sainte religion sur les rives du Saint-Laurent.

" Aucune de vos douleurs ne nous échappe, aucune de vos craintes ne nous est étrangère. La guerre faite à l'âme des enfants, l'expulsion violente des religieux, les mille difficultés suscitées à votre zèle, l'acharnement des sectes contre le Christ et ses représentants, les outrages faits à l'image du Sauveur crucifié et à la divine Eucharistie, sans compter ce qu'un sombre horizon laisse entrevoir de catastrophes, tout cela, nous l'avouons, nous afflige profondément comme catholiques, et nous humilie comme membres de la famille française. Mais, d'un autre côté, quand nous voyons l'épiscopat, le clergé et les brebis rester fidèles, combattre courageusement le bon combat et ne reculer devant aucun sacrifice pour maintenir l'intégrité de la foi, nous sentons notre espérance se raviver et nous sommes fiers comme si votre gloire était la nôtre. Au fond de nos cœurs, retentit ce cri du grand apôtre : *Ne nous attristons point comme ceux qui n'ont point d'espérance.* De ce tombeau où les plates modernes veulent l'ensevelir, la France, la vraie France, la France chrétienne et catholique sortira tôt ou tard avec la vie nouvelle On a dit de l'ancienne France qu'elle avait été faite par ses évêques ; ils seront aussi les architectes dont la Providence se servira de nos jours pour accomplir ses adorables desseins.

" Veuillez le croire, Eminences et vénérables Frères, la joie du triomphe sera aussi grand sur les rives du Saint-Laurent que sur celles de la Seine et du Rhône, et nos cœurs reconnaissants loueront avec vous le Dieu qui éprouve, mais qui relève et fortifie en se jouant des ennemis de son Christ et de son Eglise.

" C'est dans ces sentiments que nous avons l'honneur de nous souscrire,

" De vos Eminences et de Vos Grandeurs, les très dévoués serviteurs en Notre Seigneur.

" † E. A., archev. de Québec.
" † Jean, év. de S. G. de Rimouski.
" † Edouard-Ch., év. de Montréal.
" † Antoine, év. de Sherbrooke.
" † L. Thomas, év. d'Ottawa.
" † L. J., év. de St.-Hyacinthe.
" † Dom., év. de Chicoutimi.
" † N. Z., év. de Cythère et Vic. apost. de Pontiac.
" † Alexandre, arch. de St.-Boniface.
" † Vital J., év. de S.-Albert.
" † Henri, év. d'Anemour, vic. apost. d'Athabaska-Mackenzie.
" † Louis J., év. de Militopolis vic. apost. de la Colombie-Britannique.
" † Isidore, év. d'Arindel, auxil. de Mgr d'Anemour.
" † Paul, év. de Marcopolis, coadj. de Mgr de Militopolis.

Voici la réponse de Son Eminence :

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

A Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Québec,

Paris, le 12 juillet 1883.

" Monseigneur,

" J'ai besoin de compter sur votre indulgence, car je suis bien en retard avec Votre Grandeur Quand votre lettre du 7 juin m'est parvenue, avec l'adresse de sympathie de deux provinces ecclésiastiques du Canada, je traitais avec notre gouvernement une affaire des plus graves, qui ne me permit pas à ce moment de publier les documents si précieux et si honorables pour nous que je venais de recevoir.

" La question dont il s'agissait ayant été résolue depuis, je n'ai plus de raison de différer la publication des témoignages d'intérêt et d'affection que l'épiscopat canadien veut bien envoyer aux évêques de France. Il seront reproduits un de ces jours dans la *Semaine religieuse* du diocèse. Puissent vos paroles, si elles arrivent jusqu'à nos hommes d'Etat, leur inspirer des sentiments plus justes et plus bienveillants, en leur montrant avec quelle sévérité on juge, dans les pays étrangers, leurs procédés envers l'Eglise.

" Je ne saurais assez exprimer, Monseigneur, combien je suis touché et reconnaissant de la noble et généreuse démarche faite par nos frères du Canada, et je crois pouvoir me rendre ici l'interprète des mêmes sentiments que tous les évêques français éprouveront aussi vivement que moi en lisant votre adresse dans les feuilles publiques.

" Nous sommes heureux, Monseigneur, de pouvoir, en réponse à vos fraternelles condoléances, vous exprimer nos sincères félicitations sur les admirables progrès et la grande prospérité de l'Eglise du Canada, qui apporte en ce moment tant de consolation au Saint-Siège. Nous vous demandons instamment de conserver toujours pour la France, votre mère-patrie, l'intérêt et l'amour que vous lui aviez témoignés jusqu'ici, Ne jugez pas avec trop de rigueur ses erreurs et ses fautes. Notre nation ne sera pas toujours ingrate envers la religion catholique, qui l'a formée à l'origine et qui a été l'instrument le plus actif de ses glorieuses destinées. Il y aura un jour chez elle un de ces heureux retours dont son histoire nous fournit plus d'un exemple.

" Pour nous, gardiens de la foi dans notre cher pays, en nous imposant la loi de rester étrangers aux partis politiques, nous défendrons avec persévérance les droits de la sainte Eglise. Nous nous inspirerons du zèle, du courage, de la charité dont furent animés les saints évêques portèrent la religion dans vos contrées et dont vous suivez si fidèlement les nobles traditions.

" Veuillez bien agréer, Monseigneur, et faire agréer aux évêques du Canada, avec l'expression de notre vive reconnaissance, l'hommage de notre offectueux et respectueux dévouement.

" † J. Hipp., cardinal Guibert,
archevêque de Paris."

LA CATASTROPHE D'ISCHIA

La petite ville de Casamicciola, où s'est produite la terrible catastrophe que nous avons signalée d'après les dépêches du câble, se trouve dans l'île d'Ischia, située à l'entrée du golfe de Naples, à 12 kilomètres au sud-ouest du cap Misène.

Cette île, qui a une superficie de 80 kilomètres carrés, et une population d'environ 28,000 habitants, est occupée au centre par le volcan Epomeo, entouré de 12 cratères accessoires. Elle est d'une fertilité extraordinaire, et produit des vins estimés. Son air pur, son climat salubre, les cotoniers, les mûriers, les grenadiers, les myrtes et les orangers, qui font d'elle un vaste berceau de verdure, attirent chaque année, depuis l'antiquité la plus reculée, une multitude d'étrangers à ses bains thermaux de Casamicciola et de Lacco.

L'île d'Ischia se trouve dans l'une des deux grandes zones tristement célèbres par leurs fréquents tremblements de terre, la seconde zone s'étendant dans la région occidentale de l'Amérique du Sud. Sans remonter jusqu'à la destruction d'Antioche et de plusieurs autres villes de Syrie, renversées par un tremblement de terre qui a coûté la vie à 250,000 personnes, et sans parler des autres catastrophes analogues de l'antiquité dans lesquelles des milliers de personnes ont péri, rappelons en quelques mots les principaux tremblements de terre des temps modernes.

Et d'abord celui de Lisbonne, en 1755, où 30,000 habitants furent tués et 30,000 autres enterrés vivants sous les ruines. Puis celui de 1783, qui dévasta la Calabre et la Sicile, et causa la mort d'environ 100,000 personnes. Ensuite le tremblement de terre qui a détruit Callao en 1782 ; celui qui, en mars 1861, a renversé la ville de Mendoza, dans la République Argentine, en tuant 12,000 personnes ; celui de 1868, qui a fait disparaître Arequipa, au Pérou, engloutissant des milliers de personnes, et laissant 50,000 habitants sans asile ; celui du 19 mars 1873, qui, en quelques secondes, a détruit complètement San Salvador, dans les Antilles. Enfin le tremblement de terre d'avril 1881, dans l'île de Chio, où des milliers de personnes ont péri.

On a vu par nos dépêches que le professeur Palmieri, le célèbre directeur de l'observatoire du Vésuve, attribue la catastrophe d'Ischia, non pas à un tremblement de terre, mais à un effondrement du sol, miné probablement par des bouleversements volcaniques. Cette appréciation d'un savant qui fait autorité en la matière est intéressante à noter en cette circonstance.

Les Nouvelles-Hébrides

Le télégraphe nous signale depuis quelque temps l'insistance avec laquelle le gouvernement de Victoria demande au gouvernement anglais de s'annexer les Nouvelles Hébrides, les îles Salomon et d'autres groupes d'îles dans le Pacifique. Voici quelques détails sur ces îles, que nous extrayons des journaux anglais. Détail assez curieux : l'Angleterre a jeté les yeux sur les îles mêmes que le marquis de Rays avait choisies pour y fonder une colonie : la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Irlande ;

Les Nouvelles-Hébrides consistent en une longue chaine d'îles volcaniques, qui sont toutes fertiles, et dont quelques-unes ont une étendue assez considérable. Au milieu des montagnes, il y a de riches vallées

TELEGRAPHIE

Service spécial de LA MINERVE

DEPECHES DE NUIT

CANADA

Revenus et dépenses

Ottawa, 5—Etat du revenu et des dépenses à compte du fonds consolidé du Canada, le 31 juillet dernier :

Revenu.	Montant.
Douanes	$1,624,230 22
Accise	395,439 31
Département des postes	140,653 72
Travaux publics, y compris les chemins de fer	275,624 45
Divers	52,536 19
	$2,487,883 89
Dépenses	$2,644,057 42

Nomination

—La *Gazette Officielle* contient les nominations suivantes : W H Moody, de Yarmouth (N. E.), receveur des douanes ; G E Saint-Ouge Chapleau, shérif des territoires du Nord-Ouest, en remplacement de M. E. Richard, démissionnaire ; D. D. O'Mara, receveur de douanes à Québec.

Triste fin

—Samedi soir, un nommé Pearson, résidant à une petite distance de cette ville, entra dans la buvette de M. Evoy et demanda un verre de whisky qu'on lui donna et, dans la soirée, il but trois autres verres de cette boisson, puis se remit en route pour retourner chez lui. Le lendemain matin on le trouva mort, les jambes prises dans une clôture et la tête en bas.

A l'enquête tenue par le coroner, il a été prouvé que le fils de l'aubergiste Evoy avait rempli d'alcool pur la carafe qui était ordinairement remplie de whishey, et qu'il avait oublié d'en avertir son père.

Pèlerinage

Québec, 5—Le pèlerinage des Cantons de l'Est aura lieu lundi prochain, le 6 du courant.

Nouveaux chars

—M. Beemer fait construire vingt nouveaux chars pour le chemin de fer du lac Saint-Jean.

Sir Henry Tyler

—Sir Henry Tyler a débarqué à Rimouski et est arrivé ici hier midi. Il est parti pour Montréal avec M. Hickson, par un train spécial du chemin de fer du Nord à deux heures de l'après-midi.

Le Polynesian

Le *Polynesian* est entré en rade à cinq heures.

Election invalidée

Halifax, 5—Hier, à Lunenburg, jugement a été rendu dans la cause de l'élection contestée de Kaulback vs Keefler.

L'élection a été invalidée pour cause d'irrégularités à certains bureaux de votation.

Sir Hector Langevin

—Sir Hector Langevin est arrivé en cette ville hier soir.

Arrivée du "Lake Nipigon"

Pointe au Père, 5—Le steamer *Lake Nepigon*, en route pour Québec, est passé ici à 6.30 heures p.m.

ETATS-UNIS

L'accident sur le "South Eastern"

Newport 5—Des quinze blessés parmi les voyageurs, lors de l'accident du South Eastern, deux ou trois succomberont probablement.

Mme Bowen de Mansonville (P.Q.) a reçu des blessures mortelles ; L.H. Smith, employé à la douane de Richfort, Vermont, a eu deux côtes brisées ; Frederic Stansteal (P.Q.) a eu la clavicule Pierce, un pied et un orteil écrasés. Le conducteur d'un pied a reçu des blessures à la tête et aux épaules ; Lizzie Hogg, de Montréal, a reçu des blessures dans le dos et à un genou ; Mme Thompson de Stanstead a eu une jambe fracturée. Le mécanicien Mackinnon a eu une oreille arrachée et a reçu des blessures au corps ; Tom Murah, chauffeur, a eu une jambe brisée en deux endroits ainsi qu'un bras ; Adrien Laverdure, de Montréal a eu les jambes blessées.

L'accident est arrivé dans une courbe et les rails ont été probablement brisés par le poids de la machine.

La grève

Newport 5—Les opérateurs au service de la compagnie du chemin de fer "Delaware et Lackawanna," ont présenté à la compagnie une mémoire exposant leurs griefs. On dit qu'une centaine de ces employés sont membres de l'Union des télégraphistes.

EUROPE

Les moissons en Angleterre

Londres, 5—Le *Mark Lane Express* dit que le temps n'a pas été favorable pour les moissons. La rouille s'étend rapidement. La quantité de blé qui a été semée cette année est bien moins considérable que l'année dernière.

Valeurs américaines

—L'*Economist* dit que les dernières faillites aux Etats-Unis ont fait baisser les valeurs américaines à la Bourse.

Nomination

Paris, 5—Le comte Foucher de Careil a été nommé ambassadeur à Vienne.

Le choléra

Simla, 5—Le gouvernement des Indes va envoyer sept médecins en Egypte pour donner des soins aux malades.

Constantinople, 5—La commission sanitaire internationale va exiger que tous les vaisseaux ayant des cas de choléra à bord fassent une quarantaine de 25 jours et soient soumis à d'autres réglements sévères.

Entrevue

Vienne, 5—Un journal important dit que M. Kalnoky, ministre des affaires étrangères, va avoir une entrevue avec le prince Bismarck prochainement afin de décider si le traité d'alliance entre l'Allemagne et l'Autriche sera prolongé ou non.

Nouveau tremblement de terre à Ischia

Londres, 5—Il y a eu un autre tremblement de terre à Forio et à Ischia hier après-midi et plusieurs maisons se sont écroulées.

La reine a adressé une dépêche au roi Humbert pour lui faire part de ses sympathies qu'elle éprouve pour le peuple italien dans le malheur qui vient de le frapper.

Le roi Humbert a adressé ses remerciements ajoutant que le peuple italien entretenait les sentiments les plus amicaux pour l'Angleterre.

Soulèvement en Espagne

Lisbonne, 5—On rapporte qu'il y a eu un soulèvement dans la province de Badajoz, sur la frontière du Portugal.

Les conspirateurs Irlandais

Londres, 6—Le mouvement de Carey fait encore le sujet de toutes les conversations.

Ce matin, l'*Observer* dit que le bruit court que Kavanagh a été assassiné.

Explosion

Trieste, 5—Aujourd'hui, une forte explosion s'est produite près des casernes de la police.

Personne n'a été blessé. Plusieurs arrestations ont été faites.

Lord Coleridge

Londres, 5—Le juge en chef Coleridge, qui préside aux séances de la cour à Bristol, est bien gardé, les Féniens ayant menacé de l'assassiner.

La question du Tonquin

Kong-Kong, 6—Les Français ont lancé une proclamation déclarant qu'ils châtieraient leurs oppresseurs et qu'ils incendieraient la ville de Hué, s'ils le jugeaient nécessaire.

Il est probable qu'un coup décisif va être porté sous peu. Les troupes françaises essaieront de capturer toute la bande des Pavillons Noirs, tandis que la flotte attaquera Hué.

Nouvelles Canadiennes

COTE DES NEIGES—Un cultivateur de Joliette croit que son tabac est supérieur à tout autre, parceque quelques-unes des tiges ont six pieds de hauteur et certaines feuilles 14 pouces de longueur.

Le jardinier du collège Notre-Dame, Côte des Neiges, F. Ignace, C. S. C., a, dans son jardin, un grand nombre de plants de tabac qui ont 6½ de hauteur et 26 feuilles par pied, dont plusieurs mesurent plus de 15 pouces de largeur.

C'est le même jardinier qui, voilà quelques années, montrait 8 citrouilles pesant ensemble mille livres, et qui provenaient d'un seul pepin. Les six arpents de jardin du collège ont produit dans un an $1,300 de légumes.

QUEBEC—Quelques maisons de bois appartenant à MM. Fecteau et Dubois se sont écroulées mercredi. Pas d'accident.

—C'est le Dr Vallée qui a été appelé à faire l'analyse de l'estomac de la victime de la femme Boutet, l'empoisonneuse de la baie Saint-Paul. L'analyse a parfaitement réussi. Le Dr Vallée a constaté la présence du poison.

Il s'en est peu fallu que cette analyse ne fût fatale au docteur. Pendant qu'il était en opération, au laboratoire de l'Université Laval, un flacon a fait une explosion ni plus ni moins que formidable. Des personnes étrangères qui se trouvaient dans le voisinage du laboratoire sont accourues sur les lieux de l'accident.

Le Dr Vallée en a été quitte pour quelques égratignures au front et une blessure à l'œil gauche qui n'a pas eu, heureusement, de conséquences graves.

—On se demande ce que le farouche Indien Sougraine est devenu. Suivant toute probabilité, il a gagné la profondeur des bois dans la direction du nord, et les rigueurs de l'hiver seules le forceront à manifester sa présence. Il sait que la justice humaine le réclame. Ce qui le prouve, c'est que la dernière fois qu'on l'a vu, à Saint-Alban de Portneuf, il est entré furtivement et avec beaucoup d'hésitation dans une maison en disant que la police le cherchait. D'autre part, il paraît qu'il redoute la rencontre des Indiens de sa tribu, qui lui feraient un mauvais parti.

JOLIETTE — Dimanche matin, M. Charles B. H. Leprohon, député-coroner, a été mandé chez M. Napoléon Pellant, à Lachaloupe, Saint-Elizabeth, pour y tenir une enquête sur le corps d'un nommé Paul Sarrasin, mort dans les circonstances suivantes :

Samedi avant-midi, M. Napoléon Pellant charroyait du foin avec le nommé Sarrasin. Ce dernier était sur la charge de foin. On était obligé de passer sur un petit pont qui devait donner une secousse à la charge de foin, car il n'était pas en bon ordre.

En arrivant sur le pont, M. Pellant a dit à Sarrasin, "prenez garde," mais Sarrasin a perdu l'équilibre et il est tombé d'une hauteur de 12 pieds, la tête sur un madrier de pruche. Il s'est fracturé le crâne et il a expiré cinq minutes après. Paul Sarrasin était âgé de 73 ans.

Le verdict a été "mort accidentelle."

SAINT-JEAN PORT-JOLI — On a fait dimanche dernier l'inauguration d'un joli orgue.

—La récolte a une belle apparence. Le foin est abondant. En dépit des insectes, les pommes de terre donneront un bon rendement.

—Le gouvernement fédéral fait allonger le quai de soixante-six pieds. Quatre mille piastres seront dépensées à cette fin. Avec encore deux cents pieds, le quai aura vingt-cinq pieds à marée basse. On dit que la chose se fera l'année prochaine.

WINDSOR MILLS—Peter Henderson a eu le bras fracturé, la semaine dernière, dans la fabrique de pa[illasse].

—Les journaliers sont rares et l'on paie jusqu'à une piastre et demie par jour pour les garçons de ferme.

—Quelques cas de diphtérie ici et là. Un nommé Peter McKenty a perdu trois enfants en quelques jours.

—En général, la récolte promet un rendement au-dessus de la moyenne. Elle sera égale sinon supérieure à celle de l'année dernière.

AVIS SPÉCIAL

DÉJOUÉ !

Tentative de ruiner la maison Weber—Articles de journaux à sensation—Quel usage on en a fait—La maison fait face à des demandes subites—Banques et amis à la rescousse—Près de $100,000 payées en huit jours—Succès de Albert Weber—Impression dans le commerce—Expressions générales de sympathies—Ce que démontrera l'avenir.

Le commerce de pianos a eu beaucoup de vicissitudes, a éprouvé beaucoup de revers de fortune, a eu sa hausse et sa baisse, a subi plusieurs contestations, luttes sur luttes, et probablement n'a jamais rien éprouvé tel que la série d'événements qui sont venus au jour pendant ces deux dernières semaines, et qui impliquent rien moins qu'une tentative délibérée de ruiner une des fabriques de pianos des plus entreprenantes, des plus anciennes, et certainement des plus accrédités dans ce pays.

Toutefois, grâce à la réputation de l'établissement que son organisateur, qui n'est plus maintenant, a fondé sur quelque chose de plus stable que le sable ; grâce à la bonne volonté et au zèle d'une armée d'agents et de pratiques, et grâce à la sympathie du monde commercial de tout le pays, nous avons fait face à l'orage. nous l'avons traversé et nous en avons triomphé.

Aucune maison dans le commerce des pianos n'a jamais traversé semblable épreuve, et ce n'est pas déprécier les autres établissements que d'affirmer que peu auraient pu subir la même épreuve sans faiblir.

S'entendre constamment démentir, représenter sous un faux jour, diffamé, savoir votre vie privée exposée aux yeux du public vos moindres actions perverties et interprétées de la manière la plus fausse ; enfin, être représenté comme un être dépourvu d'honneur, de confiance et de principes, et néanmoins résister à cela, est la preuve évidente que l'on est doué, non-seulement d'une énergie surhumaine, mais c'est encore la preuve de la fausseté des accusations portées contre soi.

Telle est l'épreuve que la maison Weber a eu dernièrement à subir.

S'il en est au[cun], et il doit en exister, qui aient prêté l'oreille aux séduisantes insinuations d'un Steinway ou aux perfides suggestions d'un Trether et qui aient douté de la solvabilité de l'établissement de Albert Weber, qu'ils proclament, avec impartialité et honnêteté, qu'une maison qui peut triompher d'une telle épreuve et se maintenir est munie pour toujours, non-seulement d'une preuve satisfaisante de sa position financières mais en sus d'un certificat qui atteste jusqu'à quelle profondeur elle a pris racine dans la confiance et la faveur du public.

Il y a quelques trente années, Albert Weber, jeune musicien allemand et facteur de pianos n'ayant pour tout capital que son expérience personnelle, une ardeur sans relache, une énergie indomptable, se lança dans les affaires pour son propre compte dans la ville de New-York.

L'histoire dira, et d'ailleurs c'est un fait connu de nous tous, ses luttes et ses combats ; ses travaux de jour et de nuit ; comment il a pu établir une vaste entreprise, gagner la faveur de la presse et de la profession musicale et ravir l'admiration, non-seulement de ses rivaux, mais même de ses ennemis.

Mais, la lutte qui n'avait pu briser son indomptable énergie triompha de son faible système physique, et, il y a à peu près quatre ans, au moment de recueillir les fruits de ses longues années de labeur, il tomba malade et mourut, victime de l'application et de la tension d'esprit qui sont le partage des pionniers de l'industrie dans le Nouveau-Monde.

Il laissa une épouse, deux filles et un fils, à peine dans l'adolescence.

Les lourdes responsabilités, les soins et les soucis de cet établissement qui représentait un capital d'un million et des affaires annuelles d'un même montant, retombèrent du coup sur les épaules de ce jeune homme.

C'était une lourde et redoutable position pour un homme si jeune, et ses amis les plus intimes, ceux qui lui accordaient la sympathie la plus entière et la plus sincère, tremblèrent pour lui.

Les ennemis de l'établissement, et ils étaient nombreux, affirmèrent que quelque fut le crédit populaire dont il avait joui, ce crédit reposait néanmoins sur celui qui était à la tête de la maison, qu'étant mort tout était disparu avec lui et, sous des semblants de motifs les plus purs, ils prédirent la ruine prochaine de la maison. Et pour faire réussir leurs misérables prédictions ils mirent tout en œuvre et ne laissèrent échapper aucune occasion d'embarrasser et d'entraver les affaires de la société en s'évertuant avec un génie infernal à ourdir et à repandre les rumeurs les plus tansses.

C'est dans de telles circonstances que le jeune Albert Weber commença ses affaires et que, sans expérience des choses de la vie, il eût à lutter du mieux qu'il put.

Remarquons de plus que cet établissement lui était échu par le testament de son père ; cependant, vis à vis de sa succession, il en avait l'entière responsabilité, pendant que d'un autre côté il se trouvait enchaîné par les inextricabilités de la loi dans le partage des biens de la succession et souvent embarassé par le manque d'expérience de ceux qui avaient à partager avec lui.

En dépit de tout, les affaires s'accrurent et devinrent florissantes,

Si quelqu'un doute de mes avancés, je fais appel à ceux qui ont fait des affaires avec la maison depuis la mort d'Alfred Weber.

Est-ce que ce jeune homme n'a pas été l'âme de l'établissement ?

N'a-t-il pas choisi et acheté les matériaux bruts, dirigé l'établissement et surveillé la publication des annonces, contrôlé les crédits des commerçants et administré toutes les finances ?

Il n'y a qu'une réponse à ces questions : c'est un "oui ou un non."

Maintenant, si tel est le cas, je maintiens que quelque soient les imperfections, les erreurs mêmes, les bévues de ce jeune homme, celui qui rend sa tâche plus difficile et sème des obstacles sur sa route est dépourvu, non-seulement d'esprit de justice, d'honneur, de magnanimité, d'humanité, mais est un de ces lâches qui ne rougissent pas d'assouvir sur un fils adolescent la vengeance que leur haine n'a pu assouvir sur son père.

Nos lecteurs sont sans doute, à l'heure qu'il est, au fait de certains rapports, articles, et entrevues de journaux publiés récemment sur la maison Weber, et particulièrement sur le jeune Albert Weber.

On s'est servi d'une transaction d'un caractère tout à fait privé avec un aventurier sans scrupule, du nom de Giro pour publier un article à effet afin de représenter le jeune Albert Weber, non seulement comme un jeune homme dépourvu d'honneur et de responsabilité, mais plus tard, grâce à la rivalité sans scrupule des compétiteurs, on a amplifié la chose au point de porter d'une manière préméditée et audacieuse atteinte à l'établissement même.

On n'a rien épargné pour atteindre le but qu'on se proposait—la ruine du crédit et des affaires de la maison Weber.

Les faux rapports se suivaient, des titres à effets grossissaient le tout, on tirait parti d'entrevues avec des reporters perfides et sans scrupule.

"*Les faits et gestes du jeune Weber*" étaient la nouvelle à effet du jour, et des rivaux envieux d'un succès qu'ils avaient en vain tenté d'atteindre, faisaient circuler sur milliers des copies de ces articles qui contenaient que des saletés et des libe[lles]. Les langues étaient déchaînées et les rumeurs les plus fausses et les plus malveillantes se répandaient dans la ville.

On peut facilement se faire une idée des conséquences de tout ceci.

Or, mardi le 12 juin, le jeune Albert Weber eut à faire face à des demandes soudaines et imprévues. Il n'hésita pas et se prépara à les rencontrer. Dans huit jours, de lundi, le 11 juin à mardi le 19 juin, il paya sans murmurer près de cent mille piastres.

Mais il y a un autre revers à cette médaille. Si fin fut qui profitèrent de la panique passagère au préjudice de l'établissement, il en fut d'autres qui s'empressèrent d'offrir, non-seulement des expressions de sympathie, mais encore des actes de générosité et de bonne volonté ; et nous n'exagérons pas en disant que si ces exigences subites eussent été quatre fois plus élevées, elles auraient été satisfaites de la même manière.

Dès que la première secousse fut passée le jeune Albert Weber publia une circulaire qui contribua beaucoup à faire renaître la confiance. Nous la reproduisons ici en entier :

CIRCULAIRE DE ALBERT WEBER

Au public,

"Les principaux journaux quotidiens de New-York et, après eux, la presse du pays, ont dernièrement publié des articles à sensation, inventions de personnes intéressées, au sujet d'une transaction dans les mines.

Certains de ces rapports sont très exagérés et évidemment inspirés par des esprits aigris. Tous me représentent au public sous le jour le plus défavorable et le plus injuste. On y expose publiquement ma vie privée et mes affaires, et on m'y accuse de faits dont je n'ai pris connaissance que par la presse.

"Non-seulement on affirme que je suis personnellement insolvable, mais on fait tous les efforts possibles pour ruiner mon crédit et embarasser l'établissement dont je fais partie—société qui se glorifie d'au moins trente années d'existence, à compter de sa fondation en 1853, d'un passé sans tache et honorable. Ce glorieux passé je me propose de le continuer.

A l'exception de deux ou trois, tous les rapports que l'on fait sur mon compte, au sujet des entrevues que l'on prétend avoir eues avec moi, sont tout à fait faux.

"Je n'ai pas englouti $40,000 dans les spéculations, et quant aux aventures de théâtres, dans toute ma vie je n'y ai pas dépensé une piastre, soit directement, soit indirectement.

"Quant à la succession de Albert Weber, non seulement elle est parfaitement solvable, mais elle n'a jamais été dans un état plus florissant, fait d'ailleurs reconnu par ses concurrents. Quant à moi, je ferai honneur, sans hésiter, aux obligations que j'ai contractées jusqu'au dernier cent.

"ALBERT WEBER."

Cette circulaire expose clairement sa position et démontre clairement s'il a l'intention de faire face à ses obligations.

Un mot sur l'impression générale dans le commerce. Quelques uns des principaux établissements, tels que Chickering et fils, Haines et frères se sont distingués par leur sympathie et la confiance qu'ils reposaient dans la stabilité et la solvabilité de la maison. Leurs sentiments sont certainement partagés par la grande majorité du commerce et par les établissements qui jouissent du plus haut crédit d'honorabilité.

Toutefois il y a un autre côté du tableau. Tous les journaux quotidiens, hebdomadaires, politiques, littéraires, musicaux reconnus pour être sous l'influence et contrôlés par Steinway et fils, n'ont cessé d'être remplis d'articles les plus injurieux qui ont diffamé, non seulement les vivants, mais même les morts.

Ce fait ne demande pas de commentaires, n'exige aucune éloquence ni "belles phrases" pour que chacun le juge sous son vrai jour.

Parlons maintenant de l'avenir. Depuis plus de trente ans la maison Weber s'est maintenue, faisant honneur à ses obligations avec la plus scrupuleuse exactitude et l'excellence de ses instruments et l'esprit d'entreprise avec lequel les affaires ont été conduites lui ont valu une réputation bien méritée.

De telles annales ne se gagnent pas sans peine et il n'est pas facile de les détruire.

La stabilité de la maison est un fait aussi certain que sa prospérité croissante. Si tel n'était pas le cas ses rivaux n'auraient pas eu recours à des procédés aussi acharnés pour la ruiner.

On peut facilement bien juger de la force, de la prospérité, de l'utilité d'un individu ou d'une entreprise par la concurrence qu'ils suscitent—(*New-York, Music Trade.*

Avis Spéciaux

—Matelas de tous genres en gros et en détail chez Wm King & Cie, 632 rue Craig. Conditions très libérales au commerce. Vieux matelas refaits sous le plus court délai. 272-t

OTTAWA, 10 Juillet, 1880.

MONSIEUR,—C'est avec plaisir que je recommande l'*Electric Oil* pour la toux, le rhume et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants, soit pour les personnes âgées, en ayant fait usage dans ma propre famille pendant une douzaine d'années avec le plus grand succès. Nous en gardons constamment, et toutes les familles devraient en faire usage, suivant les directions, et elles en éprouveront certainement de bienfaisants effets. Votre, etc. JOHN HILL.

DÉCADENCE DE L'HOMME—La faiblesse nerveuse, la dyspepsie, l'impuissance et la débilité sexuelle sont guéries par le "Rénovateur de la Santé de Wells."—(Wells' Health Renewer)—$1.

LA SPRUCINE—La spruceine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composé de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la spruceine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

VOUS NE POUVEZ TOUSSER—Les "Climax Cough Cakes" remède prompt, inoffensif, certain contre toutes les toux simples, rhumes, etc. En vente chez tous les marchands de remèdes. Prix 15 cents.

MALADIE DE ROGNONS—Douleur, irritation, retention, incontinence, dépôts, gravelle, etc., guéris par le "Buchupaiba." — En vente chez les pharmaciens.

—Comme remède de famille pour la toux, rhume, croup, etc., etc., employez la Spruceine de McGALE, 25 et 50 cents la bouteille.

—Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les *Pilules de Noix Longues* de McGALE, en vente partout à 25 cents la boîte.

QU'ON N'OUBLIE PAS que la grande maison Chs. Desjardins et Cie est pour ainsi dire la seule à Montréal qui vous prend un vieux chapeau de soie et un vieux "pull over" et vous le refait tout aussi beau et bon qu'un neuf, et cela pour une bagatelle. C'est le temps d'en faire l'essai.

LA DYSPEPSIE dans ses formes les plus accusées ne résistera pas à l'emploi des petites pilules de Carter contre les maladies des nerfs, et les petites pilules de Carter contre les maladies de foie. Elles ne donnent pas seulement un soulagement passager, mais elles fortifient l'estomac et les organes digestifs.

CHANSONNIER CANADIEN— Sur réception de 5 centins en argent ou en timbres-poste, nous enverrons franc de port le *Chansonnier Canadien*. Tout le monde devrait en avoir un. Hailey frères, 282 rue Saint-Joseph, Montréal

DEMANDE—Pourquoi se demander : Où dois-je aller, pour m'acheter un beau et bon chapeau pour aller à la campagne ? N'est-il pas reconnu aujourd'hui que nous en avons des centaines et des centaines de douzaines en Manille, palmier ou paille dans les derniers goûts, et que nous les avons réduits plus des trois quarts ? Ainsi plus d'hésitation. Chs Desjardins et Cie.

Impressions de toutes sortes exécutées aux ateliers de La Minerve sous le plus court délai et à bas prix.

QUATRIÈME ÉDITION

LES CANADIENS DE L'OUEST

PAR

JOSEPH TASSÉ

Deux vols in-8° de 400 pages chacun

EN VENTE AU BUREAU DE LA *MINERVE* ET CHEZ LES LIBRAIRES.

LES GUÊPES CANADIENNES

La 2me série des *Guêpes Canadiennes* est maintenant prête à être livrée au public. Elle comprend : Les profils et grimaces de Laurent.—La polémique entre l'Hon. A. B. Routhier, L. Fréchette et l'hon. L. A. Dessaulles, au sujet de la publication des causeries du dimanche de M. Routhier.—La critique du livre de M. Routhier : En canot, par M. Léon Lorrain—Vers adressés à Mlle Sarah Bernhart, en 1880, par M. L. Fréchette, suivis d'une critique et d'une parodie de ces vers par ***—A ceux qui demandent la tête de Riel, crucifiez-le, crucifiez-le, par M. P. L. Le May—Les histoires de M. Sulte, par M. J. C. Taché—La politique et les hommes politiques d'il y a quarante ans.

Prix de l'exemplaire **$1.00** ; les deux séries **$1.75**. S'adresser au compilateur, M. Aug. Laperrière, Bibliothèque Fédérale, Ottawa. 271—m

Séminaire de Sainte-Thérèse

La rentrée des élèves aura lieu Jeudi, le SIX Septembre prochain. Les classes s'ouvriront dans le nouveau collège. 268-c-j

Collège Notre-Dame, Cote-des-Neiges

La rentrée des élèves aura lieu à cette institution pour les enfants de 5 à 12 ans, le premier Septembre prochain. 269-m

Séminaire de Saint-HyacinthE.

La rentrée des classes aura lieu mardi, le 4 septembre.

Prospectus envoyé sur demande.

J. B. OUELLETTE, Prêtre.
263 *Supérieur.*

Analyse comparative de Rizona

ET AUTRES ALIMENTS

	Eléments de formation de la chair.	Farine.
RIZONA renferme	6.5	93.5
TAPIOCA "	2.0	98.0
ARROWROOT "	1.0	99.0
FARINE DE BLÉ	0.	100.0
POMMES de TERRE	1.4	

N. B. — Faites cuire le Rizona beaucoup plus longtemps que le corn-starch, parce que ses grains d'amidon n'ont pas été percés par une cuisson antérieure pendant la fabrication, comme c'est le cas pour le cas pour le corn-starch.

En vente chez tous les épiciers et fabriqué par la **Mount Royal Milling & Manufacturing Co.,** (limitée).

NOUVEAUX MARCHANDS DE CHARBON !

AUDENRE, ID BROWN & Cie

PHILADELPHIE, NEW-YORK et MONTREAL

Etablis a Montreal dans les interets des CONSOMMATEURS !

Nos 214 et 216, RUE SAINT-JACQUES, Nos 214 et 216

A L'ENSEIGNE DU DRAPEAU AMERICAIN

ECC et FOURNAISE, a bord du batiment ou sur les quais, $5.35
POELE et CHESTNUT, do do do $5.60

Les acheteurs auront le controle absolu de la pesée et du transport de leur charbon.

VERITES CLAIRES !

Le sang est le fondement de la vie, il circule dans toutes les parties du corps et à moins qu'il ne soit pur et riche, la bonne santé est impossible. Si la maladie a pénétré dans le système, le seul moyen sûr et prompt de l'en chasser est de purifier et d'enrichir le sang.

Ces faits simples sont bien connus et les plus hautes autorités médicales conviennent que rien que le fer ne peut ramener le sang à son état naturel ; et aussi que toutes les préparations ferrugineuses employées jusqu'ici noircissent les dents, causent des maux de tête et sont toutà fait nuisibles.

LES AMERS DE SOUFFRE ET DE FER s'assimileront entièrement et promptement avec le sang, le purifiant et le renforcissant et ainsi chassent la maladie de toutes les partie du système, et de plus ils ne noirciront pas les dents, ne causeront ni maux de tête, ni constipation, et ne seront aucument nuisibles.

St-Johnsbury, Vt, 31 oct 1882.
Depuis six ans j'ai beaucoup souffert de maladies du sang, de dyspepsie et de constipation et je devais si affaibli que mon estomac ne pouvait rien supporter, de fait la vie m'était devenue un fardeau, et au moment où j'avais perdu tout espoir, je fus induit à faire l'essai des AMERS DE SOUFFRE ET DE FER. Je vais maintenant à prendre ma troisième bouteille et je ne me suis jamais senti aussi bien depuis six ans.
DAME. S. L. MOORE.

Les AMERS DE SOUFFRE ET DE FER guérissent efficacement la dyspepsie, l'indigestion et la faiblesse, ils procurent le plus grand soulagement à ceux qui souffrent de maladies telles que celles des rognons et du foie, de la dyspepsie et de l'indigestion, etc.

En vente chez tous les pharmaciens et au dépôt 150, rue St-Jacques Ouest, Montréal. Prix 50c.

B. E. McGALE, Chimiste,
No. 301, Rue Saint-Joseph, Montréal.

ELIXIR

VÉGÉTAL BALSAMIQUE

— DE —

N. H. DOWNS

A été éprouvé depuis CINQUANTE-TROIS ANS et reconnu comme le meilleur remède pour la guérison de la **CONSOMPTION, les RHUMES, la TOUX, la COQUELUCHE** et toutes **MALADIES DES POUMONS** chez les vieillards ou les jeunes gens:

EN VENTE PARTOUT

PRIX :

25 Cents et $1.00 la Bouteille.

LA LOTION PERSIENNE est la meilleure préparation connue jusqu'à présent contre le **masque, les rousseurs, les boutons** ou toutes autres maladies de la peau.

Cette préparation ne contient rien qui soit nuisible à la peau, et pour cette raison est recommandée d'une manière spéciale comme une excellente **eau de toilette.**

Pas de bureau de toilette bien garni sans une bouteille de LOTION PERSIENNE.

En vente chez tous les pharmaciens.
Seul agent pour le Canada
Dépôts en gros à Montréal :

MM. LYMAN, SONS & CO.
MM. KERRY, WATSON & CO.
MM. H. SUGDEN, EVANS & CO.
MM. LAVIOLETTE & NELSON.

A VENDRE

La ferme située sur l'Isle Jésus, ayant front sur la rivière Ottawa, faisant directement face au village de la rivière des Prairies, connue sous le nom de Meadowbank, comprenant plus de 300 arpents et toute sous culture.

Cette ferme est depuis longtemps connue comme l'une des meilleures terres dans les environs de la ville.

Elle est à environ 4 milles de Saint-Vincent-de-Paul ou Terrebonne et à 10 milles de la ville en passant par la Longue-Pointe.

Le propriétaire actuel, aujourd'hui établi au Nord-Ouest, est disposé à en céder la propriété à bas prix.

C'est une chance rare pour un homme possédant un petit capital d'acquérir une ferme magnifique.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

L. ROUSSILLE,
Terrebonne.
242—8 18

A LOUER

HOTEL JACQUES-CARTIER

sur la place du même nom—Situation excellente à proximité des débarcadères de la compagnie du Richelieu et de la gare du chemin de fer du Pacifique.—Vaste salle à manger, parfaitement éclairée, plusieurs salons, grand nombre d'autres appartements. Tous les étages sont chauffés à l'eau chaude.

La restauration complète à grands frais

de cette importante bâtisse sera terminée prochainement. Le soussigné est prêt à recevoir des soumissions pour un bail à long terme.

CHARLES DESMARTEAU,
De la maison C. Desmarteau & Cie,
19 et 21 Place Jacques-Cartier.
245

MILLE ILES, FLEUVE SAINT-LAURENT

DES BAUX A LOYER de vingt ans (renouvelables) de certaines îles dans le groupe ci-dessus, situées près de Gananoque, dans le comté de Leeds Ont, et qui ont été spécialement choisies pour la beauté de leur site, seront offert à l'enchère, au bureau des douanes, Gananoques, à deux heures de l'après-midi, Jeudi, le 9 du mois prochain.

On n'adjugera pas plus d'une île à la même personne, et les adjudicataires devront payer immédiatement le loyer de la première année à un officier de ce département, qui sera sur les lieux à la date ci-dessus indiquée, autrement les baux seront mis de nouveau à l'enchère.

On peut voir une carte indiquant la position de ces îles et connaître les conditions de l'adjudication, en s'adressant, pendant les heures de bureau, de cette date à celle fixée pour l'adjudication, soit au bureau des douanes à Gannoque soit à ce département.

L. VANKOUGHNET,
Député du Surintendant-Général des affaires des Sauvages.

Département des affaires des Sauvages
Ottawa, 20 Juillet 1883. 265-c-j

A L'OCCASION DES VACANCES

— CHEZ —

Frs MARTINEAU

les maisons d'éducation et le public trouveront un assortiment complet de blanc de céruse blanc de Paris, couleurs en poudre de toutes sortes, bize, colle-forte, blanc de plomb, huiles, vernis, vitres, mastic, or en feuille, bronzes de toutes nuances, huile de charbon, lampes et tapisseries, glaces de miroir, etc., etc.,

Vert français pour détruire les mouches à patates à meilleur marché que partout ailleurs.

FRANÇOIS MARTINEAU

No 501 Rue Sainte-Catherine

(Entre les rues Visitation et Panet)
246-m MONTREAL.

TRACEZ-VOUS

Une ligne de conduite pour parer aux éventualités. En étant averti vous serez fort, et si

VOUS ETES

sur vos gardes, vous éviterez le danger. Il est à peu près certain que, dans le cours des prochains douze mois, sur chaque cent personnes dans cette province, quatre-vingt seront atteintes de la toux. Dans quelques cas, on la guérira au début par l'usage du Baume pulmonaire de cerisier du Dr Wilson et les malades n'en ressentiront plus le moindre effet ; mais, malheureusement, dans un grand nombre de cas, si on n'y porte pas attention, cette toux s'aggravera, des symptômes alarmants se manifesteront et il faudra avoir recours au médecin de la famille. Celui-ci pourra opérer une cure ou non, suivant l'état du malade, mais dans un cas comme dans l'autre, il en résultera une perte de temps considérable et de fortes dépenses tandis qu'on n'aurait dépensé que quelques cents en faisant usage du remède du Dr Wilson au début. C'est une erreur de croire qu'on contracte le rhume plus facilement lorsque le temps est froid ; on est plus exposé lorsque le temps est humide et brumeux, et c'est pour cela que l'on devrait toujours avoir une bouteille de Baume pulmonaire de cerisier du Dr Wilson sous la main.

N'acceptez pas un remède que votre pharmacien vous recommandera comme étant aussi efficace que celui du Dr Wilson.

Vendu chez tous les pharmaciens et marchands de médecines à 25 et 40 cents la bouteille,—la bouteille de 40 cents contient le double de celle de 25.

J. W. BRAYLEY
MONTREAL.

VENTE PAR ENCAN

PAR THOS. J. POTTER.

SCIERIE A SAINT-ZOTIQUE, près de Coteau-Landing. — Chance exceptionnelle pour les marchands de bois, de grain ou autres. Vente sans réserve d'une scierie avec machine à vapeur de la force de 35 chevaux et autres machines, et environ deux acres de terrain, par ordre de M. Charles Lemyre. Une des occasions les plus avantageuses qui aient jamais été offertes. Facilité pour le transport du bois. Les billots et le bois de construction ne font jamais défaut. Endroit avantageux pour acheter et vendre le grain, bons hangars, etc. Vente sans réserve. Conditions faciles. Vente à Saint-Zotique, sur les lieux, à deux milles environ de Coteau-Landing, sur la ligne du Grand-Tronc, MARDI après-midi, le 7 août, à 3 heures.

THOS. J. POTTER,
Encanteur.

Prenez le train du Grand-Tronc à 7-40 heures a. m., à 9 heures a. m. ou 12-30 heures p. m.
256-c

Extraits de Journaux

"Le bruit court que S. Carsley vend ce qui lui reste de son stock de soies satinées et de Rhadiname à $1.38 la verge. On nous dit qu'il vend les marchandises à si bas prix, parceque toutes les soies qui ont l'apparence du satin ne sont plus de mode.—*Journal Quotidien.*

"S. Carsley vend certaines marchandises à grand sacrifice. Nous ne pensons pas que le public s'en plaigne ; mais à de tels prix, on croirait qu'il est impossible de réaliser des profits.—*Witness.*

VENTE DE SOIES

Dans le cours du mois d'Août nous vendrons nos soies à des prix extrêmement réduits

SATIN SUBLIME

Nous vendons actuellement la soie sublime de meilleure qualité à $1.38. Ces marchandises, lorsqu'elles étaient de mode, se vendaient de $1.75 à $2.25 suivant la qualité.

S. CARSLEY

GRANDE VENTE
DE GANTS DE KID
— A LA —
Célèbre Maison Canadienne

S. CARSLEY

FEUILLETON

LE COLLIER FATAL

(SUITE)

Mais tout était changé si le malheureux enfant avait franchi, la veille, les limites où finissent les incartades permises, et maintenant Doutrelaise pouvait bien se permettre de lui donner un conseil et lui rendre un service.

La difficulté était de lui faire accepter l'un et l'autre.

Pendant que l'amoureux Albert se demandait comment il allait s'y prendre pour aborder avec son jeune ami cette question délicate, son valet de chambre entra pour allumer le feu, comme il le faisait tous les matins à neuf heures précises.

Il apportait en même temps les journaux et les lettres, qu'il déposait sur la table de nuit, sans mot dire, sa consigne étant de ne jamais réveiller le maître, qui en temps ordinaire aimait assez à paresser au lit.

Cette fois, comme de coutume, le maître ouvrit un œil, vit sur le plateau d'argent trois feuilles du matin qu'il ne lui tardait pas de parcourir, deux plis carrés qu'il n'était pas pressé de décacheter, et se remit à rêver de plus belle.

Les deux lettres attendirent donc plus d'une heure qu'il lui plût de les ouvrir. Il s'y décida, enfin, lorsqu'il se sentit las de ruminer des projets et de bâtir des châteaux en Espagne.

La première qui lui tomba sous la main était d'une écriture qu'il connaissait fort bien.

—Que peut avoir à me dire ce fou de Courtaumer? murmura-t-il en examinant l'adresse. Nous nous sommes quittés à minuit, et il m'envoie un message dès l'aurore... un massage par exprès, car l'enveloppe ne porte pas le timbre de la poste. C'est presque inquiétant. Il est querelleur en diable... il aura peut-être ramassé une affaire cette nuit. Voyons un peu.

Et il lut ces mots assez énigmatiques:

"Déroute complète, cher ami. Le combat a cessé faute de munitions, et je ne me tiens pas pour définitivement battu. Si tu es en mesure de me fournir de nouvelles cartouches, passe chez moi après ton déjeuner, entre une et deux. Si tu ne peux pas, n'en parlons plus. Je t'accole."

C'était signé: "Ton fidèle décavé, Jacques de Courtaumer."

—Ah! l'animal! grommela Doutrelaise. Il a encore perdu, et une jolie somme évidemment, puisqu'il a besoin de moi. Parbleu! il aurait mieux fait de rester lieutenant de vaisseau que de quitter sa carrière pour venir se ruiner à Paris. Je ne le laisserai pas dans l'embarras, mais en conscience, il y revient un peu trop souvent. Je ne suis pas millionnaire, après tout! Que ne s'adresse-t-il à son frère? Non, je dis là une sottise. Son frère est magistrat, marié et père de famille. Il se fâcherait tout rouge... et il ne lui prêterait pas un liard. Il n'y a que moi qui puisse le tirer de là... mais, par exemple, je vais exiger qu'il me donne sa parole d'honneur de ne pas recommencer.

Après avoir formulé tout bas cette prudente restriction, Albert froissa la lettre de son désordonné camarade et se mit en devoir d'ouvrir l'autre.

—Qu'est-ce que ce griffonnage? murmura-t-il en cherchant à déchiffrer quelques lignes d'un caractère fort irrégulier. Pourvu que ce ne soit pas encore une demande d'emprunt?

Mais la signature lui sauta aux yeux tout de suite.

—Julien de la Calprenède! s'écria-t-il. Ah! pour le coup voilà un événement! C'est la première fois de sa vie qu'il m'écrit... il y a tout simplement:

"Cher monsieur, vous m'obligeriez beaucoup, si vous vouliez bien vous trouver ce matin, à onze heures, au café de la Paix, dans la salle où on déjeune, à droite en entrant. J'ai un grand service à vous demander."

Un service d'argent, parbleu! j'avais deviné. Et cette nuit, je ne me suis pas trompé: c'était bien lui. Dans quel bourbier a-t-il dû se fourrer, grand Dieu! pour en être réduit à engager un bijou famille, qui très probablement ne lui appartient pas! Mais je l'en tirerai, et de grand cœur. Il ne se doute pas du plaisir qu'il me fait en s'adressant à moi. Sa sœur ne pleurera plus... car je suis sûr que c'est sur le cas de son cher Julien qu'elle pleurait. Il s'agit maintenant de ne pas perdre une minute pour être exact au rendez-vous... Singulière idée qu'il a de vouloir me rencontrer dans un café... j'en serai quitte pour y déjeuner... mais pourquoi n'est-il pas venu chez moi? C'était si simple!

Tout en se parlant à lui-même, Doutrelaise avait sauté du lit et passé le pantalon large et le veston court pour commencer sa toilette. Il sonna son valet de chambre afin de savoir qui avait apporté la lettre de Julien, et il apprit que c'était Julien lui-même, Julien, déjà habillé pour sortir, lui qui ne se levait jamais avant midi.

Ce renseignement le confirma dans l'idée que la situation de ce malheureux garçon devait être fort tendue, et qu'il était urgent de lui venir en aide. Aussi poussa-t-il vivement sa toilette, qui d'ordinaire lui prenait beaucoup de temps.

A dix heures et demie, il était prêt et il sortit, sans oublier, bien entendu, de mettre dans sa poche la malencontreuse opale dont la disparition devait fort inquiéter le jeune la Calprenède.

—Qui sait? se disait Albert, il ne veut peut-être que me prier de la lui rendre? Il se doute que c'est moi qu'il a heurté dans l'obscurité, et il s'est aperçu ce matin seulement que la pierre manquait au collier. Nous allons bien voir s'il m'en parle... et s'il ne m'en parle pas, moi je lui en parlerai.

Il était écrit qu'il ne cesserait pas de faire des rencontres dans l'escalier.

Sur le palier du troisième, il se croisa avec le jeune Anatole Bourleroy, qui rentrait évidemment après une nuit mal employée, car il avait la figure défaite et des habits fort débraillés.

Il échangea avec ce viveur des nouvelles couches un salut assez froid et il continua à descendre.

Au second étage, il se trouva face à face avec M. Matapan, et il ne fut pas médiocrement surpris de voir qu'il sonnait à la porte de l'appartement de M. de la Calprenède.

Il avait l'air radieux, ce nabab, et il était vêtu avec une élégance matinale qui lui seyait fort bien; il octroya à son locataire du quatrième une poignée de main et un sourire aimable.

La poignée de main signifiait clairement: Je n'ai pas le loisir de causer avec vous, et Doutrelaise passa en se demandant tout bas:

—Que vient-il faire à pareille heure chez le père de Julien? Le comte ne reçoit pas le matin... ou du moins il ne reçoit que des fournisseurs ou des gens d'affaires... et je ne suppose pas que M. Matapan aille en personne lui présenter sa quittance de loyer... d'autant que le terme est passé depuis un mois.

Il entendit la porte de l'appartement s'ouvrir et un court colloque s'engager entre un des domestiques du comte de la Calprenède et M. Matapan, qui fut aussitôt introduit.

—De plus en plus étrange, se dit Albert. Il me paraît clair maintenant qu'on l'attendait. Je croyais que le comte et lui n'avaient ensemble que les rapports obligés entre propriétaire et locataire. Ce millionnaire exotique n'est pas du même monde que les la Calprenède. Et voilà qu'il vient les voir avant midi, en voisin!... non pas en voisin, car il a soigné sa toilette... on dirait qu'il a rajeuni. Tout cela est inexplicable... à moins que... au fait! pourquoi pas? à moins que Julien n'ait eu la fâcheuse idée de lui emprunter de l'argent.. C'est ce que je saurai tout à l'heure, et alors nous aviserons.

A vrai dire, l'amoureux Doutrelaise se préoccupait outre mesure de cette visite trop matinale, et il n'avait aucune raison pour se monter la tête à propos des façons d'agir de M. Matapan, qui lui témoignait en toute occasion une bienveillance particulière.

M. Matapan vivait en bonne intelligence avec tous les habitants de sa maison, et ils auraient eu mauvaise grâce à lui reprocher de mener l'existence qui lui plaisait.

Il avait bien le droit d'aimer la solitude puisqu'il était garçon; de manger tantôt chez lui, tantôt au restaurant; de partir à l'improviste, sans dire à personne où il allait et de revenir sans annoncer son arrivée; de se contenter d'un équipage assez mal tenu; de thésauriser pendant des mois entiers et de se mettre tout à coup à jeter l'argent par les fenêtres, quand la fantaisie lui en prenait. C'était assurément un original, mais ce n'était point un sot, et il ne passait pas pour être un méchant homme.

Albert, en y réfléchissant, finit par se dire qu'il s'inquiétait à tort d'un incident assez insignifiant, et quand il passa devant la loge du concierge, ses idées avaient pris un autre cours.

Ce concierge était précisément sur le pas de sa porte, soignant et rogue comme toujours.

Doutrelaise, qui ne lui parlait presque jamais, s'avisa d'essayer, par un détour adroit, d'en tirer un renseignement sur la rencontre nocturne dont les suites ne se dessinaient pas encore bien clairement.

—Monsieur Marchefroid, dit-il d'un ton dégagé, j'ai failli me rompre le cou, hier soir, dans l'escalier. La veilleuse n'était pas allumée, et je n'ai pas pu trouver mon bougeoir.

—Monsieur m'étonne, répondit le portier d'une voix de basse-taille, la voix légendaire de M. Prud'homme. J'avais moi-même préparé ce luminaire avant de me mettre au lit.

—Un de vos locataires l'aura éteint, en rentrant.

—C'est bien à monsieur que j'ai ouvert à minuit et demi?

—Parfaitement.

—Alors, personne n'a pu toucher à la veilleuse, car je l'ai allumée à minuit, et à partir de ce moment, personne n'est rentré avant monsieur.

—Vous devez vous tromper, car en montant je me suis heurté contre quelqu'un qui me précédait de bien peu.

—J'ai l'honneur d'affirmer à monsieur que c'est impossible. J'étais couché, mais je ne dormais pas. Je lisais. Et je suis certain de n'avoir ouvert qu'une fois.

—C'est bien extraordinaire. Je suis sûr, moi, d'avoir rencontré un monsieur ...entre le premier et le second étage. Je n'ai pas pu le reconnaître dans l'obscurité, et je ne lui ai pas parlé... mais j'ai pensé que c'était M. de la Calprenède.

—Le comte? Il n'est pas sorti de la soirée.

—Non, pas le comte! son fils.

—Oh! le fils, c'est différent. Il n'a fait qu'aller et venir toute la nuit. Il m'a demandé le cordon deux fois. Je me propose même de me plaindre au propriétaire. Ce jeune homme a des habitudes qui ne conviennent pas dans une maison honnête... A deux heures du matin, il était encore dehors; à deux heures un quart, j'ai entendu son coup de sonnette; il est rentré, et vingt minutes après, il frappait au carreau pour se faire ouvrir. Mais ce n'est pas tout. A six heures, il a recommencé le même manège.

Si monsieur ne me fait pas l'honneur de me croire, monsieur peut le lui demander à lui-même, conclut d'un air piqué le majestueux portier.

—Je vous crois, monsieur Marchefroid, je vous crois, dit Albert, et d'ailleurs M. Julien de la Calprenède a bien le droit de sortir et de rentrer quand il lui plaît.

Veuillez seulement faire en sorte que je ne sois plus obligé de monter à tâtons.

Et pour couper court à une conversation qu'il ne tenait pas à prolonger, Doutrelaise passa et mit la porte cochère entre lui et le sieur Marchefroid.

A CONTINUER.

MOUCHES ET PUNAISES.—Les mouches, coquerelles, fourmis, punaises, rats, souris, musses, taupes, écureuils sont chassés par la médecine. "Rough on Rats."—15 cents.

PREUVE CONVAINCANTE.—Souffrant du rhumatisme depuis longtemps, on me conseilla de faire usage de votre Arnica et de votre Liniment d'huile. La première application que j'en fis me procura un soulagement immédiat, et aujourd'hui je puis vaquer à mes occupations, grâce à votre remède merveilleux. Votre, etc., W. H. Dickinson, 218 rue Saint-Constant, Montréal.—A MM. Henry, Johnson & Lord, Montréal.

L'Arnica et le Liniment d'huile sont en vente chez tous les pharmaciens.

KIDNEY-WORT

A ÉTÉ RECONNU COMME
la Meilleure Cure pour
MALADIES DES ROGNONS

Est-ce que le mal de dos ou une urine chargée démontrent que vous êtes victime de cette maladie? ALORS N'HESITEZ PAS; employez Kidney-Wort le plus tôt, des pharmaciens le recommandent) et il fera rapidement disparaître la maladie et rendra la santé.

FEMMES.—Pour maladies de votre sexe, telles que douleurs et faiblesses, Kidney-Wort est insurpassable et agira promptement et sûrement.

Pour les deux Sexes.—Incontinence, retention d'urine, dépôts visqueux, etc., douleurs sourdes et continues, tout cède à son action curative.

43- VENDU PAR PHARMACIENS. Prix $1

KIDNEY-WORT

"Dite à mes compagnons d'armes, dit J. C. Power, de Trenton, Ill., et à tout le monde, que le Kidney-Wort m'a guéri de maladies de foie de vingt ans. Veuiller le publier dans le *Globe-Democrat* de Saint-Louis."

KIDNEY-WORT

EST UNE CURE CERTAINE
pour toutes les maladies des Rognons et du
FOIE

A une action propre sur cet organe important, enlevant la torpeur et l'inaction, stimulant la secrétion saine de la bile, et conservant les intestins libres à leurs fonctions ordinaires.

MALARIA. Si vous souffrez de malaria, de frissons, si vous êtes bilieux, dispeptique, ou constipé, Kidney-Wort soulagera sûrement et guérira promptement.

Le printemps pour nettoyer le système, vous devrais-je en prendre.

Vendu par Pharmaciens. Prix $1.

KIDNEY-WORT

M. Ethan Lawrence, mon concitoyen, dit le Dr Philip C. Ballou, de Moulton, Vt., était épuisé par une maladie de rognons. La peau de ses jambes brillait comme un miroir. Le Kidney-Wort l'a guéri.

KIDNEY-WORT

POUR LA GUERISON CERTAINE DE LA
CONSTIPATION.

Aucune autre maladie est aussi fréquente dans ce pays que la Constipation, et aucun autre remède n'a égalé le célèbre Kidney-Wort comme guérisseur. Quelle que soit la cause ce remède a sa surmonters.

Hémorroïdes. Cette maladie si souvent compliquée de constipation. Kidney-Wort ranforcit les parties affaiblies et guérit rapidement toutes espèces d'hémorroïdes, même lorsque les médecins et les médecines n'ont eu aucun effet.

Si vous avez l'une ou l'autre de ces maladies

ESSAYEZ-VOUS DE Vendu Pharmaciens

KIDNEY-WORT

Un autre caissier de banque sauvé — Geo H. Horst, caissier de la Banque de Myerstown (Pa.), dit dernièrement: "Le Kidney-Wort m'a réellement sauvé."

KIDNEY-WORT

LE GRAND REMEDE
POUR LE
-RHUMATISME-
le même que pour toutes maladies
Rognons, Foie et Intestins
Nettoye le système du poison morbifiant qui cause les douleurs terribles que les victimes seules du Rhumatisme peuvent comprendre.
DES MILLIERS DE CAS
les plus sérieux forme de cette terrible maladie ont été soulagés promptement, et en peu de temps
PARFAITEMENT GUERIS
Prix $1 Liquide ou Sec, Vendu Pharmaciens
Sec envoyé par la malle
Fabriqué par H. H. STEVENS & Co., Burlington, Vt.

KIDNEY-WORT

A ma connaissance personnelle, le Kidney Wort donne un grand soulagement dans beaucoup de cas de rhumatisme.

"Je n'ai jamais éprouvé aucun soulagement à mes rhumatismes et contre la maladie des rognons, avant d'avoir employé le Kidney Wort. *Maintenant je sais bien.*" — David M. Hutter, Hartford, Wis.

—AMERS—
MANDRAGORE
Du Dr BAXTER
Pour la guérison de la débilité générale, perte de l'appétit, Gastralgie, Dyspepsie, Jaunisse, Maladie du Foie, Constipation habituelle, Migraine, etc., etc.

Ces amers n'ont pas de supérieurs comme PURIFICATEUR DU SANG, et sont d'une efficacité remarquable pour prévenir les maladies contagieuses et épidémiques, aussi bien que toutes les sortes de fièvres.

PRIX: 25 CTS LA BOUTEILLE
En vente chez tous les marchands de remèdes.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham,
Guérit sans certaine pour toutes les faiblesses de la femme, y compris Leucorrhée, Menstruation irrégulière et douloureuse, Inflammation et Ulceration de la matrice, Epanchements, Prolapsus utéri, etc.

Agréable au goût, efficace et immédiat dans ses effets. Il est d'un grand secours pendant la grossesse, soulage les douleurs du travail et aux périodes régulières

Les médecins en font usage et le prescrivent volontiers.

Pour toutes faiblesses générales, il ne se cache à aucun remède connu et pour toutes maladies des rognons il est "le plus grand remède du monde."

Les maladies des rognons chez l'un et l'autre sexe sont grandement soulagées par son usage.

Le Purificateur du Sang de Lydia E. Pinkham extirpera tous vestiges des humeurs du sang, et donnera en même temps la force au système. Ses résultats sont aussi merveilleux que ceux du Composé.

Le Composé Végétal et le Purificateur du Sang sont préparés aux Nos 233 et 235 West Avenue, Lynn, Mass. Prix de chaque, $1. Six flacons pour $5. Envoyés par la malle sous forme de pilules, ou de lozanges, sur réception du prix. Si la boîte pour chacune de Mrs Pinkham répond volontiers à toutes lettres d'informations. Envoyez un timbre de 3 cts pour un pamphlet.

Les PILULES POUR LE FOIE DE LYDIA E. PINKHAM guérissent Constipation, Constipation, Biliosité et Engorgement du foie. 25 cents la boîte.

En vente dans toutes les pharmacies.

Fabrique à Stanstead, P. Q. — Les pharmaciens en gros le fournissent au commerce.

LAROSE---LINIMENT DE FAMILLE

Une guérison certaine pour: Rhumatisme, Mal de Reins, Névralgie, Mal de gorge, Enflures, Brûlures, Angelures, Entorses, Cors, Mal de Dents, Mal d'Oreilles, Jointures roides.

Pour CHEVAUX et BESTIAUX

Une guérison certaine pour: Eparvin, Galls, Sweeney, Gourmes, Crevasses, Eraflignures, Jointures roides, et Blessures de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens,

H SUGDEN EVANS & Co.,
Agents, Montréal

SPRUCINE

Une des meilleures préparations introduite jusqu'ici au public pour le soulagement immédiat ou la guérison de la toux du hume, de la bronchite, de l'enrouement, de la croupe et de toutes les maladies de la gorge et des poumons. — A vendre partout à 25 et 50c. la bouteille.

B. E. McGALE, chimiste
MONTREAL

Sirop des Enfants du Dr Coderre

Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria.

Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Croup, etc.

Demandez le Sirop du Dr Coderre et n'en acheter point d'autre.

En vente par tout le Canada et les Etats-Unis.

PRIX, 25 cts LA BOUTEILLE

SEUL PROPRIETAIRE:
B. E. McGALE, Chimiste
MONTRÉAL.
124 A C

Pilules de Noix Longues Composées

De McGALE
recouvertes en sucre

Pour la guérison certaine de toutes les affections biliouses, torpeur du foie, maux de tête, indigestions, étourdissements, et de tous les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces pilules sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des personnes des deux sexes, de tous âges. Les Pilules de Noix Longues Composées, de McGale, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

B. E. McGALE, Chimiste,
EAL.

Un BIENFAIT pour l'HUMANITE

Toutes les personnes qui, par suite d'imprudences, d'excès ou d'autres causes, sont faibles, énervées, abattues, physiquement épuisées peuvent se guérir sûrement et permanemment sans avoir recours aux remèdes pour l'estomac. Approuvé par les médecins, le clergé et la presse. Le "Medical Weekly" dit: "L'ancien système de traiter a débilité nerveuse, la décadence physique etc, a été supprimé par le GALVANISME." Les cas désespérés sûrs d'être ramenés à une pleine et parfaite vigueur, simple, efficace, propre, agréable. Demandez un traite. Consultation gratuite. — Adressez: MARSTON REMEDY Co, 75 Yonge Street, Toronto, Ont. 232-a

LE HAIR COLOUR WASH D'ALEX. ROSS donne aux cheveux leur couleur première en deux heures. Garanti. J. Bryson, 1761 rue Saint-Laurent, Montréal, a reçu une provision de ces articles merveilleux. On peut aussi se les procurer directement de A. ROSS, LAMB'S CONDUIT STREET, HOLBORN, LONDRES, ANGLETERRE.

LA CANTHARIDE est l'ingrédient actif dans la Cantharide de Ross pour faire pousser les cheveux. Envoyée par la poste, $1.00.

CORS—LE CHIROPO D'ALEX. ROSS les anéantit en peu de temps. Prix $1.00.

LE DEPILATEUR D'ALEX. ROSS enlève les poils superflus des mains et de la figure sans nuire de tort. Par la poste, $1.00.

REMEDE DE WIGHT pour la guérison des *cors et desterrures*. Ce remède guérit radicalement les cors et les verrues sans causer la moindre douleur. Il n'est pas corrosif, ne contient aucun acide ou alcali et ne blessura pas la peau la plus délicate. Des cors de 40 ans d'existence qu'aucun remède n'avait pu faire disparaître, ont été guéris par l'usage du *Remède de Wight*. On peut voir, si on le désire, chez le propriétaire, des cors qui ont été enlevés au moyen du *Remède de Wight, pour la guérison des cors et des verrues*. Prix, 50 cts la bouteille. Frites-en l'essai.

Fabriqué seulement par le propriétaire,
G. L. WIGHT, pharmacien, No 535 rue Saint Joseph, coin de la rue Richmond, Montréal, Canada, et en vente chez les principaux pharmaciens et coiffeurs. Expédié par la malle franc de port sur réception du prix. 5B 8

BEAUME CONTRE LE RHUMATISME
De Mme F. Berthiaume

LE GRAND REMEDE FRANÇAIS

Il guérira le Rhumatisme et deux ou trois applications mettront fin aux douleurs de toutes sortes

De Madame M. L. Goyette, de Montreal: "J'ai souffert de douleurs violentes dans le côté pendant plus de 6 ans; je me suis mis sous les soins de bons médecins, mais aucunne m'avait apporté de soulagement, quand j'employai une bouteille du Baume de Madame F. Berthiaume contre les rhumatisme, qui fit cesser la douleur complètement."

De J. H. Stockwell, de Montréal: "J'ai souffert longtemps de douleurs graves dans l'œil droit, et je ne reçus aucun soulagement de l'usage de remèdes bien recommandés, Mais une bouteille du Baume de Madame F. Berthiaume contre les rhumatisme me guérit."

H. HASWELL,
Agent de pharmaciens de gros Montréal.

MADAME F. BERTHIAUME,
Boite 178 B. P. Montréa

118

Les Sourds Entendent

AU MOYEN DES DENTS

Et les Sourds-Muets entendent et apprennent à parler au moyen d'une récente invention scientifique tout à fait remarquable

LE DENTAPHONE

Le dentaphone est envoyé franc de port par la malle à n'importe quelle adresse sur réception du prix, ou on l'expédie par express, au frais de l'acheteur et payable sur livraison.

Si vous êtes sourd, ou si vous avez un ami qui est sourd, faites nous parvenir votre adresse et nous vous enverrons, gratuitement, notre brochure illustrée contenant des renseignements complets.

Les personnes sourdes et leurs amis sont cordialement invitées à visiter notre bureau afin de juger des merveilleux effets du Dentaphone.

Agence de la compagnie américaine de DENTAPHONE.

J. L. MARCOU

196, Rue Notre-Dame, 196

MONTRÉAL 243

D. PARIZEAU

Marchand de Bois de Sciage en gros et en détail

Assortiment des plus complets. Prix les plus bas du marché.

BUREAU ET CLOS: No 430 rue Lazanchetière, côté est de la rue Saint-Laurent; rue Craig, coin de la rue Amherst, et sur les quais, en bas du marché Bonsecours.

Bureau principal: 430 Lazanchetière.

Bois de Sciage

A. HURTEAU et FRERES

No 92, RUE SANGUINET, No 92

Offrent en vente à des prix très réduits un lot considérable de bois de construction de toutes ortes, embouveté et uni. lattes, bardeaux sciés et endus. 12b

VERDICT IMPORTANT—Tous ceux qui visitent notre établissement s'accordent à dire que notre stock d'ameublements de salon, de chambres à coucher est le mieux assorti et le plus considérable, et que notre établissement, conformément au verdict des trente-huit dernières années, est celui où l'on vend à meilleur marché. Nos ameublements de salon à $55, $75, $100, $150, $175, $200, $250, $400 et jusqu'à $450 se vendent rapidement depuis qu'on accorde un escompte de 10 pour cent pour toute vente au-dessus de $100. Nos ameublements de chambres à coucher à $23 $25, $30, $35, $45, $65, $75, $100 et nos nouveaux ameublements extra à $250, $350 jusqu'à $750 sont aussi compris dans ce verdict important, prononcé non-seulement par une seule personne, mais par des milliers de nos concitoyens les plus distingués, vu que nos ventes ne se bornent pas à une seule localité, mais à toutes les parties du pays, ce qui est démontré par l'accroissement remarquable, chaque année, depuis trente huit ans, des affaires de

Owen McGarvey & Fils

Marchands de Meubles en gros et en détail,

7, 9 & 11, NOTRE-DAME OUEST
220 COIN DE LA RUE McGILL.

GRAVURES, CADRES, ETC.

Simard & Foerster

DOREURS

Fabricants de moulures dorées, imitations de noyer noir, érable et ébène, Corniches et Tringles pour Rideaux

Importateurs de gravures sur acier, photogravures, peintures à l'huile et chromos de toutes sortes en gros et en détail. En stock, un assortiment de glaces Anglaises et Allemandes.

Nos 658 et 665 Rue Craig

P. S.—Cadres de glaces et de gravures redorés et remis à neuf à bon marché. 79a

Lavoie & Lefebvre

PEINTRES

Tout en remerciant leurs pratiques et le public en général de l'encouragement que l'on a bien voulu leur donner jusqu'à ce jour, profitent de l'occasion pour leur annoncer qu'ils sont prêts à exécuter toutes sortes d'ouvrages en peintures, tels que:

Décorations, dados et imitations, blanchissage, vitrage, etc.

Spécialité pour la pose des papiers en décoration et dados.

Le tout exécuté avec garantie, sous le plus court délai et à des prix qui défieront la compétition.

1566, rue Saint Laurent,
MONTRÉAL

La Fonderie de Cloches Maneely de Troy

La Compagnie de Cloches Clinton H. Meneely, Troy, N. Y.

fabrique une qualité supérieure de cloches. Les plus anciens ouvriers: la plus grande expérience: le commerce le plus considérable. Attention particulière accordée aux cloches d'églises. Catalogue illustré envoyé franc de port par la poste.

161-a

LACOSTE & CIE

Fournisseurs de chemins de fer, propriétaires des forges "Alpha," agents de Kreschelle et Bourceois.

Ateliers, coin des rues Saint-Charles Borromée et Vitré. Bureau principal, No 53 rue Notre-Dame, E., Montréal.

Machines de seconde main à vendre à bonne composition.

1 tour pour engin 8 pieds — 2 drilles pour engin
1 " " " 20 " — 1 planeur 8 pieds
2 machines à tarauder — 1 presse et couteau
20,000 vis, tête carrée.

On achète et on vend des machines de seconde main.

Réparations exécutées sous le plus court délai.

244-tm

WANZER

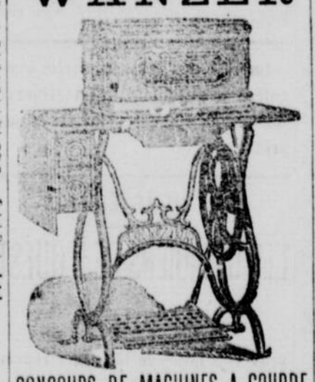

CONCOURS DE MACHINES A COUDRE

Lisez ce qui suit:

1882, TORONTO — Seule médaille décernée en Canada.
1880, MONTRÉAL — Premier prix et diplôme de première classe.
1881-82 — Aucun prix d'accordé à Montréal.
1881 à 1882 — Premier prix à toutes les expositions, 200 fois, Dublin, Paris, Philadelphie, en Australie, etc.

Seule fabrique importante en Canada de machines à coudre à bras d'acier.
Garanties pour cinq ans.

WILLIS & CO

402 et 404, rue Notre-Dame

Coin de la rue Saint Pierre, Montréal.

N. B.—Salaire ue e à des agen honnêtes. 14

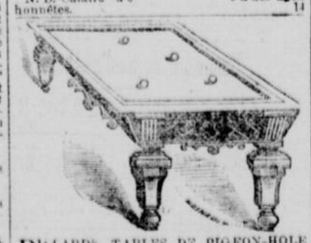

BILLARDS, TABLES DE PIGEON-HOLE Bagatelles et meubles de tous genres chez

J. L. CLEMENT, Fabricant

228 RUE NOTRE-DAME

Diplôme obtenu pour tables de billard à l'Exposition de la Puissance, 1880.

Commandes et réparations exécutées sous court délai, à des prix modérés.

N. B.—Je déclare que les personnes qui annoncent avoir obtenu des prix ou des diplômes pour la fabrication de billards, etc., à l'exposition de la Puissance 1880, trompent grandement le public en agissant ainsi, ce qui n'est pas très honorable de leur part. Je certifie que nul autre que moi n'a obtenu les dits diplômes. Veuillez avoir à vous justifier vous même et obliger votre tout dévoué serviteur,

JOS. L. CLEMENT.

Ciment Breveté Sparham

Le seul Ciment à couvertures sûr sous notre climat

GARANTIE

La Compagnie Sparham, au capital de $40,000, garantit pour sept ans les toits couverts de son ciment, et suivant ses instructions. Notification pour inspection devra être envoyée à ce bureau. Voir les brochures illustrées.

SPARHAM FIRE-PROOF ROOFING CEMENT COMPANY,
258 tm 21, rue Saint Jacques-Ouest.

1883 1883

PRINTEMPS

Poêles de cuisine et Fourneaux,
(RANGES)
Coutellerie et argenterie,
Escabeaux brevetés,
Sèchoirs à rideaux ainsi que rouleaux de rideaux,
Filtres pour l'eau, etc., etc.

—CHEZ—

L. J. A. SURVEYER

[ETABLI EN 1866]

188, Rue Notre-Dame

CADEAUX DE NOCE

Nous venons de recevoir un assortiment considérable de MONTRES D'OR ET D'ARGENT etc. Montres à savonnette de femme, avec boîte, de $15 à $100; Montres à savonnette de messieurs, de $25 à 200; Pendants d'oreilles et bagues montés en diamants, de toute description, de $25 à $100; Bagues de femmes, de $3 à $20.

S. MEYERS,
225, rue McGill,
72 Près de la rue Saint Jacques.

HEARN & HARRISON

CHEZ STODDART
CHEZ STODDART

41 & 41½, Rue Bleury, 41 & 41½

Pendules, Montres, Bijoux, objets en plaqué et tous autres articles faisant partie du commerce de bijouterie, vendus à la maison ci-dessus dix cents dans la piastre meilleur marché qu'à tout autre magasin co-opératif du Canada pour les mêmes marques et qualités.

Les personnes qui veulent s'en convaincre n'ont qu'à acheter les plus petites quantités des magasins coopératifs; si bon marché qu'elles les paient, elle trouveront encore une plus grande réduction

— CHEZ —

STODDART

41 et 41½, RUE BLEURY

Tous les prix sont marqués.

Les tours de banqueroute des maisons coopératives se achetés à 40 cents dans la piastre.

Cette annonce ne paraîtra qu'une semaine, mais la même chose s'applique à toute l'année, et le public est prié de conserver cette annonce comme référence. 222-a

LIVRES NOUVEAUX

Par Raoul de Navery

Le martyre d'un père, 1 vol	75 cts
Une erreur fatale, 1 vol	75 cts
Les drames d'argent, 1 vol	75 cts
Le naufrage de Lanor, 1 vol	75 cts
La boîte de plomb, 1 vol	75 cts
Les victimes	75 cts
L'enfant maudit, 1 vol	50 cts
Les divorcés, 1 vol	50 cts
Le procès de la reine, 1 vol	50 cts
Le moulin des trépassés, 1 vol	50 cts

Par le Vicomte Walsh.

Journées mémorables de la révolution française, 5 vols	2.50
Lettres vendéennes ou correspondance de trois amis, 2 vols	1.00
Souvenirs de cinquante ans, 2 vols	1.00
Tableau poétique des Sacrements, 2 vols	1.00
Tableau poétique des fêtes chrétiennes, 1 vol	50
Souvenirs historiques, 1 vol	50
Le fratricide ou Gilles de Bretagne, 2 vols	1.00
Histoire de Jérusalem, par Poujoulat, 2 vols	1.00
Vie de Jeanne d'Arc, précédée de son panégyrique, par Mgr Dupanloup, 1 vol	50
Métamorphoses du citoyen prêtet Tartarin Gribouille, par A. de Lamothe, 1 vol	50
Flora chez les Nains, par le même, 1 vol	75
Notes d'un commis voyageur ou mémoires d'un patron, par Jovel-range, 1 vol	50
Journal d'un ouvrier, par le même, 1 vol	50
Erreurs et mensonges historiques, par Chs Barthélemy, 16e vol	50
Les Veillées des Chaumières, journal hebdomadaire illustré, 1e année	1.25
L'Ouvrier, journal hebdomadaire illustré, 22e année, cartonné	1.50

La collection complète des ouvrages de A. Devoille et Alphonse Baileydier à 50 cents le chaque.

En vente chez

FABRE & GRAVEL

219, Notre-Dame

—FABRIQUE DE—

TAPISSERIE

CANADIENNE

WATSON & McARTHUR

—FABRICANTS DE—

Tapisseries de tout prix

depuis la simple tapisserie brune unie jusqu'aux plus belles tapisseries dorées et en relief; ainsi que Bordures et Dados.

1er prix partout où exposées

Fabrique: 86 et 88, rue des Sœurs Grises

MONTREAL

Echantillons envoyés aux commerçants sur demande. Nommez la *Minerve*.

197 A n-C a

J. A. LYNCH, B.A., L.L.B.

AVOCAT

53 - RUE SAINT-JACQUES - 53

BUREAU DU SOIR: No 11 rue Dufresne. 206-a-a

Mousseau, Archambault & Lafontaine

AVOCATS

No 7, RUE ST-JACQUES (au second)

MONTRÉAL

L'Honorable J. A. Mousseau, C. R. et M. P. Premier Ministre de la Province de Québec.
J. L. Archambault, B. C. L.
P. E. Lafontaine, L. L. D. 249

Frs. & D. A. LAPOINTE

Architectes et Contracteurs

Bureau: 29 RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL. 270-a

Perrault & Mesnard

ARCHITECTES

93 ET 99, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER

H. M. PERRAULT

Architecte, Arpenteur, Agent d'Immeubles

J. R. POITRAS et V. ROY

ARCHITECTES

14—RUE SAINT JACQUES—14

20 MONTREAL

Chemin de fer du Nord

A PARTIR DE
LUNDI, 2 JUILLET 1883
Les trains circuleront comme suit:

	Express	Train Eclair.	Train d'acco.
Dép. de Montréal pour Québec	9.00 a.m	4.00 p.m	
Arrivée à Québec	3.40 p.m	9.30 p.m	
Départ de Québec pour Montréal	9.00 a.m	4.00 p.m	
Arrivée à Montréal	3.40 p.m	9.30 p.m	
Départ de Québec pour Trois-Rivières			5.00 p.m
Arrivée à T-Rivières			10.15 p.m
Dép. de Trois-Rivières pour Québec			3.15 a.m
Arrivée à Québec			8.40 a.m
Dép. de Montréal pour St. Félix de Valois			5.15 p.m
Arrivée à St. Félix de Valois			8.20 p.m
Départ de St. Félix de Valois pour Montréal			5.00 a.m
Arrivée à Montréal		—	8.50 a.m

Les deux trains express sont pourvus de chars-palais.

Les trains du